

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/374413111>

VEEN FLORENCE : Prisme de genre et femmes sans-abris des violences spécifiques au travers de récits de vie

Thesis · September 2023

DOI: 10.13140/RG.2.2.35942.19526

CITATIONS

0

READS

287

1 author:



Veen Florence

Université de Mons

1 PUBLICATION 0 CITATIONS

SEE PROFILE

UNIVERSITE DE MONS

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation

Prisme de genre et femmes sans-abris : des violences spécifiques au travers de récits de vie

Direction :

W. LAHAYE

Co-direction :

P. JAMOULLE

Mémoire présenté par

Florence VEEN en vue de
l'obtention du diplôme de Master
en Sciences de l'Éducation à
finalité spécialisée en action
sociale

Année académique 2022-2023

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 - ÉCLAIRAGE THEORIQUE	3
1.1 CONSTATS ET ENJEUX ÉPISTÉMOLOGIQUES	3
Femmes sans-abris : qui sont-elles ?	3
Combien dénombre-t-on de femmes sans logement ?	4
Quelle réalité derrière les chiffres récoltés ?	5
Les femmes plus pauvres que les hommes ?	8
1.2 LE SANS-ABRI	10
Représentation sociale	10
<i>L'épouvantail humain</i>	10
<i>Une attitude paroxystique de la société à l'égard du sans-abri : entre protection et répression</i>	11
<i>Un portrait atypique dépeint par les médias</i>	13
La représentation sociale de la femme sans-abri	14
Femmes sans-abris : un « double-échec »	15
Les femmes sans-abris exposées à des formes de violences spécifiques	17
CHAPITRE 2 - APPROCHE METHODOLOGIQUE	18
2.1 L'ENQUÊTE EXPLORATOIRE.....	18
Les récits de vie comme méthode de collecte de données qualitatives	19
Une logique inductive inspirée de la méthodologie théorisation enracinée et de l'IPA	20
Protocole des entretiens	21
Analyse des données sous le prisme de genre	25
CHAPITRE 3 - PRESENTATION DES INTERLOCUTRICES	26
Une rencontre, une histoire : Mylène	27
Une rencontre, une histoire : Camille	28
Une rencontre, une histoire : Opale	30
Une rencontre, une histoire : Emelyne.....	31
Une rencontre, une histoire : Violette.....	33
CHAPITRE 4 – DES VIOLENCES TRANSVERSALES, SPÉCIFIQUES AU GENRE FÉMININ	35
4.1 VIOLENCE ANTÉRIEURE : DES SPHÈRES AFFECTIVES VIOLENTES DÈS L'ENFANCE	36
Au départ de l'enfance, la construction d'une identité genrée.....	37
Masculinité hégémonique et traumatismes relationnels : un impact sur la trajectoire psychosociale	38
L'identité genrée au travers du féminin	39

4.2	VIOLENCE EN RUE : RUPTURES SOCIALES, AFFECTIVES ET VULNÉRABILITÉS	40
	Femmes sans-abris et violences sexuelles.....	41
4.3	VIOLENCE NARCISSIQUE : UNE FAILLE IDENTITAIRE PROFONDE	42
	Mécanismes de honte : un rapport à soi destructeur	43
4.4	LES STRATÉGIES DE RÉSISTANCE DES FEMMES EN RUE	44
4.5	VIOLENCE INSTITUTIONNELLE : UNE CONFRONTATION SYMBOLIQUE	45
	Une domination masculine constante.....	46
	Une mixité problématique.....	46
	Le biais de genre dans la prise en charge	47
	CONCLUSIONS	48
	BIBLIOGRAPHIE	51
	PAGES WEB	55
	REMERCIEMENTS	56

Le présent mémoire s'attache à aborder et à explorer la réalité spécifique des femmes sans-abris tout en mettant en exergue les violences particulières dont elles font l'expérience. À travers une enquête exploratoire approfondie, réalisée sur base de cinq récits de vie, Opale, Emelyne, Violette, Camille et Mylène nous livrent un témoignage sensible et rare. En effet, dans les écrits académiques, le vécu des femmes sans-abris passe bien souvent à la trappe au détriment de l'expérience et du vécu des hommes. Notre démarche scientifique a ainsi cherché à donner une voix à ces femmes souvent ignorées et marginalisées. De plus, elle s'est également attachée à réduire toute forme de violence potentielle que pourrait susciter ce type d'étude, en adoptant une méthodologie de recherche originale et bienveillante. En outre, notre étude vise à contribuer à une meilleure compréhension des réalités vécues par nos interlocutrices, en remettant en question, entre autres, les stéréotypes et les préjugés qui les entourent. Nous espérons que cette recherche suscitera des réflexions approfondies et encouragera à améliorer l'accompagnement et la compréhension de ces femmes.

Dans un premier temps, l'éclairage théorique est axé sur le sans-abrisme féminin en tant que problématique spécifique. Dans une optique exploratoire, il a donc été nécessaire de dresser un aperçu général et récent des caractéristiques de ce public. Nous faisons tout d'abord appel à l'appréhension très concrète du sans-abrisme « au féminin ». Ensuite, nous entamons une démarche analytique appuyée par des données quantitatives récentes permettant d'approcher le sujet de façon théorique et objective. Dès cette étape préliminaire, des écarts apparaissent entre les genres. Ces variations statistiques nous permettent d'amorcer une réflexion plus approfondie.

Ensuite, nous aborderons la représentation sociale de la personne sans-abri. Cette représentation binaire et polarisée, ancrée dans les mœurs et influencée par les médias, a évolué au cours de l'histoire. Appréhendée sous le prisme du genre, on observe des distinctions entre la représentation de l'homme et de la femme sans-abris. Le regard porté sur les femmes sans-abris est d'autant plus sévère et génère des violences spécifiques à leur égard.

Nous exposerons en détail notre démarche de recherche dans le deuxième chapitre consacré à l'approche méthodologique. Pour appréhender au mieux la réalité des femmes

sans-abris, nous avons choisi d'adopter une approche de recherche qualitative en utilisant l'enquête exploratoire qui place les récits de vie au cœur de notre recherche. Ces témoignages constituent notre point de départ et, à travers leur interprétation, nous proposons d'établir des concepts et des explications pertinentes afin de créer un cadre conceptuel théorique qui découle de l'analyse des résultats et des apports scientifiques associés.

Le troisième chapitre est dédié à la présentation de nos interlocutrices, leur histoire et leur parcours de vie. Pour ce faire, nous les présentons individuellement, en veillant à contextualiser le déroulement des entretiens et en explicitant comment les femmes sans-abris ont été intégrées à notre recherche. L'objectif de cette partie réside dans la tentative de relater l'histoire de ces femmes de la manière la plus objective possible, en évitant de s'engager prématurément dans une analyse de leurs trajectoires.

La suite est axée sur l'analyse transversale des récits : nous réalisons une analyse rigoureuse des données qualitatives, en mobilisant le cadre de genre, dans le but de mettre en évidence les rôles, les attentes et les normes qui contribuent aux disparités dans la trajectoire des femmes sans-abris. Grâce à l'analyse croisée des témoignages recueillis et à une approche éclairée par la littérature, nous avons identifié des formes de violences spécifiques auxquelles les femmes sans-abris tentent de résister.

1.1 Constats et enjeux épistémologiques

Femmes sans-abris : qui sont-elles ?

Dans un premier temps, il nous a semblé opportun de clarifier et de s'accorder sur ce que recouvrent les termes « SDF » ou « sans-abri » se révélant bien souvent stéréotypés et qui ne reflètent pas l'hétérogénéité des situations vécues. Ils se révèlent bien souvent stéréotypés et ne reflètent pas l'hétérogénéité des situations vécues. On constate de nombreux amalgames qui gravitent autour de ces termes. L'image de la personne sans-abri est fréquemment rattachée au « clochard » qui habite la rue, s'exposant aux yeux de tous, en marge de la société, traînant derrière lui une existence misérable parsemée d'échecs. Les médias tendent à maintenir cette représentation ancrée, ils jouent un rôle prépondérant dans nos croyances relatives aux personnes sans-logis. Pourtant, la problématique du « sans-abrisme » revêt un caractère multidimensionnel, voire multifactoriel, car tous les sans-abris ne dorment pas nécessairement en rue ; ne pas avoir de domicile n'exclut pas la possibilité d'avoir un « toit ». Conformément à la circulaire du SPP intégration sociale (2007), une personne sans-abri est considérée comme telle lorsqu'elle ne bénéficie pas d'un logement ou lorsqu'elle « n'est pas en mesure de l'obtenir par ses propres moyens et (...) n'a dès lors pas de lieu de résidence, ou (...) réside temporairement dans une maison d'accueil en attendant qu'un logement soit mis à sa disposition » (p.4). Par ailleurs, les personnes hébergées temporairement par une tierce personne sont également concernées. La Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris (AMA) caractérise la personne sans-abri comme étant « une personne qui ne peut temporairement accéder à un logement à usage privatif adéquat, ou le conserver, à l'aide de ses propres ressources » (AMA, s.d., paragr. 2). Toutefois, Christine Vanhessen, directrice de l'AMA, souligne que « derrière chaque situation de « sans-abrisme » se cache une situation particulière et qu'il y a, dès lors, autant de définitions du « sans-abrisme » qu'il n'y a de sans-abri » (Gillet, 2017, p.4). Enfin, un outil de classification lié à la problématique d'exclusion au logement a été élaboré par la Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA). Cette typologie nommée « ETHOS » (European Typology on

Homelessness and Housing Exclusion)¹, sorte de nomenclature, présente un large éventail de catégories conceptuelles dans lesquelles se trouve une personne lorsqu'elle est dans l'incapacité d'obtenir ou de conserver un logement durable, personnel et adéquat. La grille d'analyse « ETHOS » (2007) propose quatre formes principales d'exclusion au logement, subdivisées en treize catégories opérationnelles correspondant à des situations de vie d'un individu (annexes, p.1). Cette approche confirme que l'exclusion liée au logement est un « processus » plutôt qu'un phénomène « statique » (FEANTSA, 2015, paragr. 4), pouvant affecter de nombreuses personnes et familles à différents moments de vie en incluant également les personnes dites « à risques ». Les femmes sans-abris ne dérogent pas à ce processus et alternent entre ces différentes situations. Or, il est primordial de rester méfiant à l'égard d'une telle typologie « cartographique ». En effet, pour Italiano (2020), les situations précaires dans lesquelles se trouvent les personnes qui y sont confrontées ne restent jamais figées, elles s'établissent et se succèdent compte tenu des possibilités et des impossibilités rencontrées.

Combien dénombre-t-on de femmes sans logement ?

La question de la quantification des personnes sans-abris, plus particulièrement des femmes vivant en rue, semble être au cœur des débats actuels et ne cesse d'alimenter certaines spéculations hâtives. En effet, les constats et « données », présentées dans les médias, privilégient une augmentation incontestable du nombre de femmes concernées par cette situation. Cette observation serait corrélée et partagée par les professionnels de terrain chargés d'intervenir auprès des personnes sans-abris. Du moins, c'est ce que souligne Lelubre (2018) lors d'un colloque sur les « femmes avec ou sans toit ». Selon la chercheuse, l'augmentation du phénomène d'errance féminine n'a pas été établie avec certitude, au contraire, les études statistiques récentes nuancent fortement ce constat puisque leur analyse démontre que l'« on assiste plutôt à une augmentation globale du phénomène du sans-abrisme qu'à une féminisation de celui-ci » (p.39). Si l'on s'en tient au récent rapport traitant du dénombrement, pour l'année 2020, des personnes sans-abris et mal logées dans la région de Bruxelles-Capitale publié en 2021 par Bruss'help, le nombre total de personnes comptabilisées a plus que triplé en l'espace de 12 ans (+208,2 %). En 2008, on comptait près de 1 724 personnes en situation de « sans-abrisme » contre 5 313 individus en 2020. Dans cette étude quantitative, les femmes sont proportionnellement et nettement moins nombreuses que les hommes puisqu'elles

¹ Voir annexes p.2

représentent, en 2020, 20,9 % de la population (cette répartition concerne exclusivement les personnes majeures pour lesquelles le genre a été identifié). Le centre d'étude de Bruss'help révèle qu'entre 2018 et 2020 « cette hausse est de 27,7 %, soit 1 153 personnes sans-abris ou mal logées supplémentaires » (Horvat & Striano, 2021, p.30). En outre, la proportion de femmes reste relativement stable depuis 2008 puisque celle-ci oscille entre 20 et 24 % de femmes en situation d'errance sur la population totale de personnes recensées. Ainsi, il est apparu que l'idée d'une augmentation subjective de la population de femmes sans-abris n'est mesurable que de manière absolue, mais pas relative car c'est la population effective des personnes sans-abris et mal logées qui augmente tandis que la proportion des femmes, elle, reste constante (Italiano, 2016). Cette constatation corrobore les observations de Lelubre (2018) et met en exergue un questionnement fondamental : quels sont les lieux privilégiés par les femmes confrontées à un épisode d'exclusion au logement ? Le rapport de Bruss'help (Horvat & Striano, 2021) répond partiellement à cette question, mettant en avant deux situations² dans lesquelles les femmes sont majoritairement représentées, dont « l'accueil de crise » où 45 % des femmes séjournent contre 15 % d'hommes et 40 % de mineurs, ainsi que les « logements de transit », où elles sont environ 32 % contre 25 % d'hommes et près de 43 % de mineurs. Enfin, les femmes représentent également une partie notable des personnes logées en structure d'hébergement non agréée³ car elles sont plus de 37 % contre 57 % pour les hommes. En revanche, au sein de la population des individus vivant dans les espaces publics, elles sont moins de 10 % contre 90 % d'hommes, ce qui représente un écart considérable. L'année 2020 marque significativement la proportion la plus faible du nombre de femmes vivant en rue depuis la mise en place du dénombrement.

Quelle réalité derrière les chiffres récoltés ?

Ces données peuvent en partie être liées aux conséquences directes de la crise sanitaire survenue en mars 2020. Dans les faits, la pandémie due au COVID-19 a eu un impact majeur sur le fonctionnement des services qui interviennent auprès des personnes sans logement. C'est ce que précise Blogie (2022) dans sa recherche-action sur les violences faites aux femmes les plus précaires. La chercheuse étaye ses propos en se référant à l'analyse réalisée par l'Observatoire bruxellois (2020) qui traite de la problématique des

² Situations entrant dans la catégorie opérationnelle d'ETHOS Light 3 dite « personnes en foyer d'hébergement ».

³ Situation entrant dans la catégorie opérationnelle d'ETHOS Light 5 dite « personne en logement non conventionnel, inadéquat ».

violences familiales survenues lors du premier confinement. Les logements de transit ainsi que les divers dispositifs de crise ont été mis en place, dès le premier confinement, dans le but de répondre à l'augmentation des demandes d'hébergement et ce, en priorisant l'accès aux personnes dites « vulnérables » et aux victimes de violence conjugale « soudainement confinées 24 h/24 avec leur agresseur » (Blogie, 2022, p.20). En outre, la situation particulière des mineurs et leur proportion — augmentation de plus de 50 % d'enfants recensés — au sein de ces logements de transit ainsi que des dispositifs de crises démontrent qu'il existe bien un lien sous-jacent avec la problématique des femmes en situation d'errance car celles-ci sont souvent de jeunes mères célibataires accompagnées de leur(s) enfant(s). Comme toute démarche méthodologique, celle de l'étude quantitative développée par Bruss'help implique une série de limites ne permettant ni de déceler une tendance claire quant à une augmentation du nombre de femmes au sein de la population sans-abri, ni « de couvrir l'ensemble des situations liées à l'exclusion au logement » (Horvat & Striano, 2021, p.21) ; elle ne peut être totalement exhaustive. En conséquence, les personnes qui ne peuvent sortir d'un établissement de santé faute de logement, les personnes menacées d'expulsion ou victimes de violences conjugales, comme toutes les personnes vivant dans des logements surpeuplés « sont autant d'angles morts appelant à améliorer la collecte des données » (Horvat & Striano, 2021, p.21). Toutefois, pour Lelubre (2018), le cheminement résidentiel de ces femmes est caractérisé par deux phénomènes coexistants : « d'une part, une organisation du système de prise en charge qui favorise l'orientation des femmes vers des structures d'hébergement de longue durée (maisons d'accueil) et d'autre part, un recours plus systématique des femmes à leur réseau amical et/ou familial » (p.38). La littérature scientifique effective tend à affirmer ce constat, il s'en dégage alors une notion éclairante quant aux questionnements des femmes en rue, celle d'un relatif sans-abrisme caché, autrement dit, des personnes confrontées à l'exclusion au logement dont la seule alternative est d'être accueillies chez une tierce personne qui appartient, généralement, au cercle familial de celles-ci. Les femmes seraient plus nombreuses à utiliser ce réseau informel pour diverses raisons supposées. D'après Lelubre (2018), ce recours au réseau informel se justifie d'une part, par l'insécurité que peut entraîner une vie d'errance, plus marquée encore lorsqu'il y a des enfants. D'autre part, les mères tenteraient également de conserver une certaine image du foyer familial et d'« éviter le contact avec les services sociaux, par crainte d'un éventuel placement des enfants en institution » (Lelubre, 2018, p.38). Dans cette logique, la responsabilité des enfants serait pour Italiano (2020), une sorte de « garde-fou » (paragr.

13) qui ne laisse pas aux mères la possibilité de lâcher prise, entraînant indéniablement un évitement au passage en rue. Marpsat (1999) démontre que la solidarité familiale et/ou amicale s'exerce davantage auprès des femmes et qu'elles ont plus de facilités à trouver un hébergement d'urgence. Cet avantage réside, intrinsèquement, dans un raisonnement patriarcal très prononcé, plus particulièrement dans les représentations traditionnelles des femmes, désignées comme étant plus vulnérables, plus dépendantes, attisant une certaine forme de sympathie et, par conséquent, plus dignes d'être sauvées. Néanmoins, cet avantage coercitif peut également se développer sous la forme d'un « emprisonnement » au sein même de la sphère familiale, d'exploitations domestiques, notamment pour les femmes sans papiers qui sont accueillies par des connaissances ou des proches après leur arrivée en Europe, en échange d'un travail ou d'une prostitution occasionnelle (Blogie, 2022). A contrario, les hommes sans-abris, poussés par un sentiment de honte lié à leur condition, sont plus enclins à adopter des stratégies d'évitement par rapport au cercle familial ou amical proche (Lelubre, 2018). Par conséquent, la plupart des femmes qui utilisent ce réseau informel passent largement inaperçues dans les recherches quantitatives : « les tentes attirent éventuellement l'attention lorsqu'elles sont en milieu urbain, les squats quand y éclate un incident, mais les hébergés provisoirement sont invisibles au public, aux médias, aux politiques, et dans une large mesure même aux services sociaux spécialisés » (Italiano, 2020, paragr. 8). Le « sans-abrisme caché » entraîne donc un phénomène d'invisibilité des femmes sans-abris dont l'ampleur reste difficilement saisissable aussi bien pour les chercheurs que pour les professionnels de terrain. Parallèlement à l'étude quantitative dirigée par Brussel'help et analysée ci-avant, la Fondation Roi Baudouin a soutenu, en 2020 et 2021, les équipes de recherche (UCLouvain et KU Leuven) dans le dénombrement des personnes en situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi. Pour ce faire, les chercheurs ont élaboré une méthodologie fondée sur la typologie « ETHOS » dans sa version « simplifiée » et ont porté une attention toute particulière au « sans-abrisme caché »⁴ et ce, en coopérant activement avec des services de première ligne (CPAS, relais social, ONE, etc.) ainsi qu'avec divers services sociaux en plus des institutions travaillant auprès des personnes sans-abris. Cette étude a été menée dans plusieurs grandes villes belges, notamment à Charleroi et à Namur. Proportionnellement, les femmes représentent, en 2021, respectivement 29,1 % de la population recensée à Charleroi contre 35,6 % à Namur. Il

⁴ Regroupant les catégories ; vivre dans un logement non conventionnel (ETHOS Light 5), séjourner temporairement chez des amis/des membres de la famille (ETHOS Light 6).

existe, par ailleurs, un écart plus ou moins important avec la proportion de femmes sans-abris recensées en région bruxelloise qui, pour rappel, est de 20,9 % pour l'année 2020. Pour expliquer cette différence, plusieurs hypothèses peuvent être avancées. On peut par exemple repenser à la sous-estimation du nombre de personnes vivant temporairement chez des membres de la famille ou des amis. C'est particulièrement ce qui transparaît dans ce dénombrement car les femmes y sont davantage représentées. Pour les villes de Namur⁵ et de Charleroi⁶, plus de 38 % des femmes sans-abris appartiennent à ce modèle toutes catégories confondues. Blogie (2022) affirme que la méthodologie adoptée par les chercheurs (UCLouvain et KU Leuven) prouve qu'il est possible d'intégrer le « sans-abrisme caché » aux études statistiques et que l'initiative d'une collaboration appliquée lors du comptage permet d'élargir le prisme du sans-abrisme féminin, de l'entrevoir avec plus d'authenticité et de fidélité. Seulement, la proportion de femmes en situation de « sans-abrisme » reste, d'un point de vue statistique, relativement faible comparée à celle des hommes. Cette constatation est en contradiction directe avec les études que nous aborderons par la suite, révélant que la femme est l'être humain le plus pauvre et est par conséquent, le plus confronté aux situations de précarité extrêmes. Pourquoi dans ce cas, reste-t-elle aussi invisible dans les études de dénombrement ? D'après Blogie (2022), il n'existe aucune raison connue à ce jour pour expliquer ce constat. Il n'y aurait donc aucune raison pour que le sans-abrisme, dernier échelon de l'exclusion sociale, « soit moindre pour les femmes et que les chiffres s'inversent subitement » (Blogie, 2022, p.25).

Les femmes plus pauvres que les hommes ?

« L'Homme le plus pauvre de Wallonie est (toujours) une femme », c'est du moins ce que clame Cherenti (2020) dans son étude, qui a pour titre cette même allégation. Il y met en évidence le paradigme de la dominance masculine, découlant d'une société profondément patriarcale, qui entraîne, de ce fait, un continuum des schèmes inégalitaires dont les femmes seraient les premières victimes. La pauvreté serait donc sexuée ; le contexte de genre aurait un impact direct sur la situation de pauvreté ou de richesse. En Belgique, pour l'année 2018, le taux de risque de pauvreté était de 17 % pour les femmes et de 15 % pour les hommes. Cherenti (2020) fait état d'une « progression forte et continue de la pauvreté au féminin depuis 2011 » (p.38) tandis que le taux de risque de pauvreté des hommes semble stagner voire légèrement diminuer avec le temps. L'inégalité sociale est

⁵ 121 femmes recensées pour une population totale de 311 femmes.

⁶ 107 femmes recensées pour une population totale de 279 femmes.

encore plus accentuée lorsqu'on se penche sur le taux de dépendance financière⁷ des femmes — à un conjoint, personne proche ou institution — qui est bien plus élevé que celui des hommes. L'Office belge de statistique (Statbel, 2017, cité par Delclite & Geenens, 2019) recensait plus de 27 % des femmes en situation de dépendance financière contre 12 % d'hommes. En d'autres termes, les femmes sont plus vulnérables à la pauvreté et leur situation financière demeure plus sensible à l'instabilité ; en cas de rupture, de mise à mal d'une situation d'accueil dans laquelle la femme se retrouve en situation de dépendance, celle-ci fait bien souvent face à une aggravation de sa situation sociale. Bien que le rapport de Statbel fait état d'un risque de pauvreté plus élevé chez les femmes que chez les hommes, la différence statistique n'est pas significative. Toutefois, des indicateurs supplémentaires, notamment celui du risque de pauvreté individuel, mettent en évidence un risque de pauvreté majoritaire chez les femmes, puisqu'en 2017, 70 % des personnes vivant dans la pauvreté individuelle étaient des femmes. Au sein des familles, cette situation de pauvreté individuelle se traduit plus souvent par une dépendance financière des femmes et les situations de déséquilibre financier en défaveur des femmes prédominent dans les ménages les plus pauvres. Pour les couples, les inégalités perçues par les femmes et les hommes au niveau du ménage sont encore plus prononcées. Dans ce cas, la pauvreté individuelle concernait les femmes dans 32 % des couples, contre à peine 7 % pour les hommes en couple (Delclite & Geenens, 2019). D'après Blogie (2022), « le ménage apparaît comme un « cache-sexe » de la pauvreté individuelle des femmes, particulièrement lorsque ces dernières sont en couple » (p.26). Tous ces chiffres s'additionnent pour dépeindre un tableau assez vertigineux dont les résultats sont de toute évidence clairs : la pauvreté touche les femmes plus que les hommes, de manière disproportionnée. Elles sont de plus particulièrement vulnérables à la précarité financière dans la mesure où elles sont nombreuses à dépendre économiquement de leur conjoint : « le couple constituant un paravent de leur pauvreté individuelle » (Blogie, 2022, p.30). La rupture pouvant faire basculer ces femmes dans des situations particulièrement précaires, il est, par conséquent, difficile de quitter un compagnon, même lorsque celui-ci se montre abusif, voire violent. En conclusion de cette première démarche d'investigation, nous entrons dans une analyse plus concrète des

⁷ « Une personne est considérée comme en situation de dépendance financière si son revenu personnel annuel net est inférieur à 60 % du revenu personnel médian belge des personnes de 18 ans et plus. Pour les Suite : revenus de 2019, le seuil de dépendance financière était de 12 722 € (soit 1 060 € par mois) » (IWEPS, 2019, paragr.2).

réalités de terrain. Le public féminin touché par le sans-abrisme est concerné par des éléments contextuels particuliers ; nous tentons ici d'apporter un début de réponse aux questionnements les plus généraux. Nous abordons ainsi la question du « sans-abrisme caché », spécifique aux femmes, qui ont, plus que les hommes, tendance à faire appel à leur « réseau informel » pour obtenir des logements temporaires (hébergement par des proches) afin d'éviter la rue. Ces femmes « sans domicile fixe », séjournant chez une tierce personne, échappent donc aux statistiques, puisqu'elles ne sont pas identifiées comme telles. Cette problématique est également liée à la difficulté pour les chercheurs de cerner le phénomène du sans-abrisme dans tous ses aspects. Bien que de nombreuses littératures tentent aujourd'hui de répondre de façon pragmatique à cette question, il n'existe aucun consensus national ou international concernant une définition normée et exhaustive du sans-abrisme et, a fortiori, du sans-abrisme féminin. Malheureusement, ce manque de précision sémantique ouvre la porte aux perceptions erronées, aux « étiquettes », qui sont elles-mêmes propices aux dérives stigmatisantes, notamment par rapport aux femmes. Nous interrogeons également la perception actuelle des professionnels de terrain concernant une augmentation spécifique du nombre de femmes sans-abris. Ce constat est démenti ; il est en effet observé une augmentation globale du nombre de sans-abris. Ce chiffre se répercute logiquement sur le public féminin. Cependant, sa proportion reste stable et l'on ne constate pas une augmentation particulière du sans-abrisme féminin en Belgique. Enfin, nous abordons le sujet des inégalités préexistantes qui touchent les femmes en tant qu'individus et les rendent plus vulnérables au sans-abrisme. Précarité, dépendance et attentes sociales liées au genre sont autant de facteurs qui font des femmes précarisées un public de « fragiles parmi les fragiles ».

1.2 Le sans-abri

Représentation sociale

L'épouvantail humain

Les personnes sans-abris ont, depuis toujours, fait l'objet d'un traitement social particulier, et ce, spécifiquement en période hivernale où leur visibilité s'intensifie en raison d'une attention médiatique bien plus considérable. Chaque année, lorsque l'hiver approche, l'opinion et les pouvoirs publics se focalisent sur le sans-abri qui revêt une sorte de figure symptomatique de la pauvreté et de l'exclusion. Les pouvoirs politiques tentent donc de leur porter assistance, de répondre aux besoins de ces personnes vulnérables. La mobilisation demeure nationale, en Belgique, un « Plan Grand Froid » est

notamment activé à partir du 1er novembre pour couvrir toute la période hivernale. Dans les faits notables, l'accueil dans les institutions qui leur sont prévues est prolongé, le nombre de places disponibles en leur sein augmente, des places supplémentaires en hébergement d'urgence leur sont proposées. En somme, toute l'attention de l'opinion se concentre sur les SDF ; « par un jeu de miroir, la société tout entière s'identifie à ces individus en souffrance qui dorment dans la rue et dans le froid » (Rullac, 2008, p.49). Dans nos représentations les plus subjectives, l'image du sans-abri évoque, bien souvent, le dernier échelon de la misère mettant en avant le spectre angoissant d'une « pauvreté radicale ». Pour Cherenti (2020), l'image du sans-abri pourrait être semblable à l'« épouvantail » de la pauvreté, sorte de personnification de nos craintes les plus profondes renvoyant, dans ce sens, à « ce que je ne suis pas » ou même « ce que je ne pourrais pas être » (p.11) et ce, dans une projection la plus éloignée de soi. Entre « pauvreté méritée » apparentée aux défaillances personnelles et « pauvreté méritante » conférée aux systèmes socio-économiques dysfonctionnant, Achard (2016) souligne, dans ce sens, une dimension antagoniste de la figure du sans-abri oscillant « entre l'image d'un « coupable » qui dérange et celle de la « victime » qu'il faut secourir » (p.6). Par ailleurs, Erner (2006) démontre l'évolution du rapport de la société à ceux qu'elle considère comme « victimes », il met en lumière un « glissement » de la compassion au stigmat, de l'apitoiement à la peur et à l'agressivité. Il explique que si « avant, il fallait protéger la victime contre la société, maintenant, il faut protéger la société de ses victimes » (p. 204).

Une attitude paroxystique de la société à l'égard du sans-abri : entre protection et répression

Au-delà du soutien et des aides apportées, vivement présents lorsque le « réveil » hivernal retentit, la société adopte une certaine méfiance à l'égard du sans-abri. Depuis toujours et dès l'Antiquité, on confère aux mendiants qui parcourent les rues diverses problématiques liées à la criminalité ainsi qu'une délinquance directement associée au vagabondage. Lors de la crise industrielle du XIXe siècle, des « masses miséreuses » affluent dans les grandes villes, s'extirpant des campagnes dans un but de survie. Au XXe siècle, la croissance de l'urbanisation a conduit à transformer l'image du « vagabond des campagnes » en celle du « clochard des villes » (Achard, 2016, p.3). Toutefois, pour Boinot (2007), les « Trente

Glorieuses⁸ » ont permis une évolution du statut des sans-abris en Europe. Au début des années 1950, les sans logements ne font plus partie du paysage ; la lumière est faite sur leur condition, ils deviennent un « problème à résoudre » (Boinot, 2007, p.35) pour le politique. Cependant, les réalités sociales du sans-abrisme restent ignorées, il s'agit avant tout de répondre à un besoin chiffré et pragmatique. Dans le même temps, le développement de la sécurité sociale et la volonté générale de donner à l'État un rôle d'assistance et de protection fait évoluer le regard posé sur les sans-abris. Ils ne sont plus seulement des indésirables en marge de la société, mais des individus qu'il est nécessaire de secourir, des assistés. Progressivement, la loi évolue et, si le vagabondage et la mendicité restent des délits, des mesures légales prévoient également le soutien des plus démunis. Pendant une vingtaine d'années et jusqu'en 1970, vagabondage et mendicité évoluent dans les mentalités. Le cliché du « clochard » naît ; non plus un vagabond en errance, une menace potentielle, mais une figure familière, que l'on croise chaque jour au coin de la rue car « à la différence du marginal qui fait peur, le « clodo » du quartier est plutôt sympathique, bien perçu par les riverains » (Boinot, 2007, p.36). Pourtant, il n'en reste pas moins déshumanisé. Enfin, la récente crise économique du XXI^e siècle a davantage amené l'opinion à différencier l'itinérance de l'exclusion au logement. Ce faisant, c'est la perte de ce que Furtos qualifie « d'objets sociaux » (travail, argent, logement, formation) qui place le sujet en situation d'exclusion sociale, c'est-à-dire « de non-droit et de non-reconnaissance sociale, économique et politique » (Pichon, 2010, cité par Achard, 2016, p.86). En raison de leurs caractéristiques physiques et morales « inadaptées », de leur prétendu « manque de volonté » et de leur incapacité à « s'en sortir », les vagabonds d'hier ont fait place aux sans-abris d'aujourd'hui affichant une figure paroxystique de l'exclusion dans nos sociétés modernes (Loison-Leruste, 2014). Ces pauvres, ces marginaux, portent, en leur image, un attrait profondément dichotomisé car ils provoquent, tantôt un sentiment de compassion, tantôt des sentiments de désamour et de peur. Ce caractère dichotomique apparaît dans l'ouvrage de Loison-Leruste (2014) appuyé par les recherches de Castel (1995) et Geremek (1978) démontrant que deux attitudes coexistent à l'égard des exclus de notre société : celle de la « répression » et celle de « l'assistance ». Ces attitudes se justifient notamment sur la distinction entre les

⁸ Période de forte croissance économique et d'amélioration du niveau de vie vécue par la grande majorité des pays développés entre les années 1945 et 1975.

« bons » et les « mauvais » pauvres historiquement fondée sur trois critères principaux : la proximité, l'incapacité et la docilité (Swaan, 1995, cité par Loison-Lerustre, 2014) ;

Le « bon » pauvre est celui que l'on connaît bien (proximité), qui n'est plus capable de subvenir à ses besoins, parce qu'il est invalide par exemple (incapacité), qui se conforme aux normes sociales et qui, silencieusement et honteusement, accepte sa condition (docilité). (Loison-Lerustre, 2014, p.23)

Il est celui qui mérite l'aide et le secours de la collectivité car victime de sa situation sans qu'il lui soit possible d'agir directement sur celle-ci ; les origines de son passage en rue peuvent être dues à un dysfonctionnement personnel comme à une défaillance institutionnelle. À l'inverse, le « mauvais » pauvre est l'individu « distant » qui n'appartient plus à la communauté, il est étranger, déviant. En dépit du fait qu'il soit capable de se mobiliser afin de travailler, il est de ceux qui « profitent » de la charité individuelle ou de la solidarité collective. Cette « distinction séculaire » entre « bons » et « mauvais » pauvres dicte l'orientation de la politique des instances publiques dont l'attitude à l'égard de ces personnes vulnérables varie, voire coexiste selon les époques puisqu'elle oscille entre la répression et/ou la charité (Loison-Lerustre, 2014).

Un portrait atypique dépeint par les médias

Le rôle des médias à l'égard de la construction de l'image des personnes sans-abris ne peut pas être ignoré car ils demeurent, entre autres, la principale « fabrique » collective des représentations sociales. En effet, il n'est pas inhabituel de lire des articles ou de découvrir des reportages sur des personnes sans domicile fixe dont le parcours, souvent tumultueux et marqué par des violences et des épreuves, est relaté de manière simplifiée et stéréotypée (Loison-Lerustre, 2014). Derrière ce constat, le point de vue porté sur le récit n'est pas celui de la personne qui raconte, mais plutôt celui de la personne qui transmet l'information, le journaliste. Ce « filtre » déforme un témoignage de vie en récit structuré, une histoire racontée à un public qui souhaite être, plus qu'informé, divertie. Caricaturale, symbolique, l'image du SDF est ainsi instrumentalisée ; il personnifie la privation et l'épreuve. Les subtilités du parcours de vie sont gommées au bénéfice d'un récit presque linéaire marqué par les chutes successives de l'individu, incapable de combattre ses propres tendances. Il tombe indéniablement dans l'alcool, les dépendances diverses, parfois la violence. Pour Loison-Lerustre (2014), ces « personnages » exposés par les médias sont « généralement décrits sur le mode négatif — ce sont des « sans » - et

les épisodes biographiques sont scandés par des étapes qui font « tomber » le personnage un peu plus bas » (p.67). De ce fait, il dégringole de l'échelle sociale par une série d'épisodes qu'il lui semble impossible de maîtriser, comme victime fataliste de ses propres manques, de ses propres blessures, d'une prédestination sociale. Ces récits, presque formatés, ancrent encore l'image d'une personne incapable de maîtriser son propre devenir, toujours tributaire de l'aide des autres, de structures extérieures, de la charité, passive face aux événements. En conséquence, la personne sans-abri est rarement dépeinte comme étant combative, active, en révolte face aux événements qui la marquent. Le plus souvent, l'existence des personnes sans-abris est donnée comme obéissant à un ordre subi car elle « illustre la non-maîtrise de soi qui caractérise les pauvres (...) les images de fatalisme, les références à la malchance y ont plus de place que l'héroïsme de la volonté » (Lochard, 2001, cité par Loison-Leruste, 2014, p.67).

La représentation sociale de la femme sans-abri

Le sans-abri est-il un homme ? Quoi qu'il en soit, il semble l'être dans nos représentations classiques les plus profondément ancrées. La perception sociétale du sans-abrisme et de ses acteurs nie bien souvent l'existence de la femme sans-abri et ses réalités spécifiques. Loison et Perrier (2019) mettent en évidence l'une des raisons « clé » qui annihilent les réflexions posées autour de la représentation des femmes en rue. En effet, pour ces chercheuses, les femmes sont « moins repérables » dans les espaces publics contrairement à leurs homologues masculins. Ce constat corrobore les analyses statistiques énoncées précédemment dans l'étude épistémologique démontrant que les hommes sont considérablement majoritaires à vivre dans les espaces publics. L'invisibilité de ces femmes « explique qu'on réfléchisse peu à leurs situations dans la littérature académique portant sur les personnes sans domicile ou sur le genre » (Loison & Perrier, 2019, p.80), ce qui a induit une sorte de non-considération de l'existence de ces femmes. De ce fait, les analyses représentatives et plus généralement les politiques d'actions d'aides sont essentiellement centrées sur l'homme sans-abri. Il existe un véritable « tabou » qui entoure la question de la femme sans-abri car elle « met davantage à mal nos idéaux et dérange nos représentations » (Boinot, 2007, p. 100). Plusieurs pistes se dessinent afin de comprendre l'existence de ce « tabou » de genre dans la question du sans-abrisme. Dans notre société, la notion même de féminité est liée à une série de valeurs et de projections qui vont à l'encontre de ce qu'incarne la femme sans-domicile. Tout d'abord, la représentation morale et conceptuelle du féminin est associée à des valeurs de douceur,

de pudeur, de respectabilité, de sens des responsabilités, de beauté, de soin de soi, etc. Autant d'éléments qui vont à l'encontre de la représentation traditionnelle des sans-abris. À cela s'ajoute le manque d'ancrage géographique inhérent aux personnes sans domicile fixe. L'idée d'errance et sa perception négative trouvent ici tout leur sens et impactent d'autant plus négativement la femme sans domicile fixe. En effet, traditionnellement, les femmes sont liées à la « sphère intérieure » ; elles prennent soin du logis, de la famille, elles en sont d'ailleurs les « gardiennes ». Il est anthropologiquement pertinent de considérer la maison comme élément fondateur de la conception du féminin car c'est à partir de la maison que se sont déclinés toute une série de rôles et stéréotypes afférents au genre : la mère, la gardienne, le refuge (Boinot, 2007). Une femme en errance se positionne d'autant plus en rupture avec nos conceptions du féminin ; il est difficile dès lors de l'appréhender comme femme. En outre, il importe qu'elle se sédentarise car « le mouvement étant perçu comme une activité masculine, le modèle qui domine est donc d'attribuer la mouvance à la masculinité, et par opposition la fixité à la féminité » (Boinot, 2007, p.101). Par conséquent, le phénomène d'errance est d'autant plus suspect puisqu'une femme « honnête » doit indéniablement « rester à la maison (du père ou du mari) » (Boinot, 2007, p.101).

Femmes sans-abris : un « double-échec »

La personne SDF, comme nous l'avons mentionné, est l'image d'un échec sociétal suprême, de l'exclusion, la personnification déplaisante des imperfections de notre société. La femme sans-abri nous rappelle d'autant plus cet échec qu'en tant que femme, elle appelle dans l'imaginaire collectif à la protection. Exposée plus que les hommes aux dangers et à la violence, elle semble être seule et sans défense dans un milieu hostile, la rue. Non seulement son parcours de vie est bien souvent marqué par des épisodes de violence, mais son mode de vie propre en fait la proie de violences supplémentaires ; une réalité bien souvent intolérable, un affront au regard sociétal. Pour Vaneuville (2005), l'errance féminine est tout à fait spécifique. Bien qu'il existe certains points communs avec l'errance masculine. Elle interpelle ainsi d'une toute autre manière car « elle nous met mal à l'aise » (Vaneuville, 2005, p.31) et est d'autant plus marquée par une désapprobation globale que porte la société sur ces femmes, dans la mesure où le fait de vivre en rue, d'être sans-domicile casse son image de femme et met à mal son statut. Or, la femme SDF vit à travers ces représentations sociales qu'elle a intériorisées, intégrées et est par conséquent habitée par la honte puisqu'elle n'a pas respecté le « contrat social » :

elle a échoué et n'a pas répondu aux attentes ou exigences de la société, « elles ne sont pas conformes, elles sont loin de tous les archétypes, de tous les rôles traditionnels » (Vanneuille, 2005, p.47). Vanneuville (2005) souligne également que « c'est en elles qu'elles vont chercher la faute ou la défaillance » (p.47), elles ne se considèrent donc pas comme victimes mais comme coupables. Convaincue et écrasée par cette culpabilité, la femme sans-abri est son propre bourreau ; ce qui la rend d'autant plus malléable face aux violences extérieures qu'elle subit. D'une certaine façon, elle les approuve, pense qu'elle les mérite, puisqu'elle a doublement failli. Cette violence narcissique se traduit par une normalisation des violences subies et par un sentiment de double-échec ; incapable d'être un individu productif et sain de notre société, incapable d'être une épouse, incapable d'être une mère, incapable d'être une femme. Elle porte cette culpabilité en elle comme un sceau supplémentaire, preuve de son anormalité, un marquage synonyme de souffrance. Vanneuville (2005) évoque, par ailleurs, le concept de « survie identitaire ». Pour elle, la femme sans-abri a intériorisé, comme ses pairs, les attentes liées à son statut sexué. Elle intègre donc également le regard désapprobateur porté sur sa déchéance, en tant que membre de la société, mais également en tant que femme. Un double châtiment car la femme en rue a connu de nombreux échecs par rapport à son rôle attendu de femme. Elle a parfois perdu la garde de ses enfants et est donc un « échec » en tant que mère. Pour survivre à cette violence narcissique, elle développe des logiques distinctes car construite à travers la singularité de son genre, elle est indéniablement amenée à vivre l'errance différemment de son homologue masculin. Pour Marcillat (2014), plus qu'un homme touché par le sans-abrisme, la femme sans-abri est concernée par de nombreuses injonctions liées à son genre qui participent à la dynamique négative autour de son estime d'elle-même. Tout comme l'homme sans-abri, elle ne répond pas aux injonctions liées au travail, à l'autonomie et à l'autosuffisance matérielle. Elle est de surcroît incapable de répondre aux injonctions liées à son genre, notamment l'injonction de maternité. Elle peut être associée à la vulgarité, qui s'oppose également aux images traditionnelles de la féminité. Elle souffre parfois d'addictions « masculines », comme l'alcoolisme, la drogue, etc. qui sont d'autant plus mal perçues — y compris par elle-même — qu'elle les vit en tant que femme, qui devrait donc, d'autant plus, se tenir éloignée de ce genre de vices. Enfin, cette autodévalorisation particulièrement intense de la part du public féminin sans logement peut également expliquer une difficulté à sortir de comportements problématiques. Addictions, violences et autres comportements d'autodestruction

prennent aussi leurs racines dans cette violence narcissique. Un cercle vicieux dont il est plus difficile, en tant que femme, de sortir.

Les femmes sans-abris exposées à des formes de violences spécifiques

À travers l'analyse de la représentation sociale de la femme sans-abri, nous avons pu démontrer la dimension genrée de ces violences. D'après Loison et Perrier (2019), l'idée selon laquelle les femmes sans domicile sont plus exposées à des formes de violences particulières transparait dans les littératures scientifiques actuelles mais cette notion n'est pas suffisamment approfondie. Dans les faits, la question des violences vécues par les sans-abris n'est que partiellement explorée par les chercheurs (Loison & Perrier, 2019). De surcroît, la dimension genrée des violences subies par les personnes sans-abris semble très peu abordée dans ces ouvrages scientifiques. Pourtant, à travers ces littératures rarissimes, nous nous sommes référée aux travaux de Loison et Perrier (2019) mettant en lumière l'hypothèse selon laquelle il existe une « sous-estimation des violences subies par les femmes sans domicile en particulier des violences fondées sur le genre, autrement dit sur un rapport de pouvoir asymétrique entre les sexes » (p.85). À ce jour, nous disposons de peu de données quantitatives concernant les violences auxquelles sont exposées les femmes sans domicile ; aucune étude statistique de grande échelle ne démontre l'existence des violences subies par les femmes sans-abris. En Belgique, les données officielles de ces violences de genre sont celles enregistrées par la police lors d'un dépôt de plainte (statistiques administratives). Ces données sont, de ce fait, biaisées car les personnes qui subissent des violences ne portent pas obligatoirement plainte, cette réalité n'est donc pas comptabilisée. Par conséquent, les données récoltées par les autorités ne représentent que le sommet de l'iceberg (Bouquet, 2021). Les associations de terrain tentent de pallier ce manque cruel de renseignements et mettent en place diverses enquêtes qui découlent du terrain. Or, les données récoltées restent relativement incomplètes et ne permettent pas d'appréhender précisément la situation des violences subies par les femmes belges. Toutefois, la Belgique est signataire de la Convention d'Istanbul (2011) qui a pour mission la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Ce texte oblige les États signataires à « effectuer des enquêtes basées sur la population, à intervalle régulier, afin d'évaluer l'étendue et les tendances de toutes les formes de violence couvertes par le champ d'application de la présente Convention » (Convention Istanbul, 2011, article 11, p.5). Pourtant, les professionnels de terrain pointent un désintérêt des autorités pour ce genre d'enquête. Selon Bouquet (2021)

« si certaines données existent, elles semblent insuffisantes pour permettre une photographie claire de l'étendue des violences liées au genre en Belgique » (paragr. 8). Selon une étude menée par l'IWEPS, en collaboration avec la DG05, sur le phénomène des violences faites aux femmes en Wallonie (2016) plus d'une femme sur 3 (36 %) a subi des violences physiques et/ou sexuelles depuis l'âge de 15 ans. Cette proportion est semblable aux chiffres exposés dans un rapport du service de recherche du Parlement européen (2020) mentionnant ; qu'une femme sur trois (33 %) dans l'Union a subi des violences physiques ou sexuelles depuis l'âge de 15 ans ; 75 % des femmes qui exercent une profession ou qui occupent des fonctions d'encadrement supérieur ont été harcelées sexuellement ; et une femme sur dix a été victime de harcèlement sexuel ou de traque par le biais des nouvelles technologies (paragr. 3). Les questionnements auxquels nous touchons ici sont finalement très neufs. Les violences de genre ne sont explorées que depuis quelques dizaines d'années. Les premières enquêtes nationales n'ayant débuté qu'au début des années 2000, il reste de nombreuses zones d'ombre sur la définition même de ce qu'est une violence de genre : comment la définir, comment la quantifier et la rendre statistique. Autant de questions qui sont actuellement au cœur de nombreux travaux. Il va sans dire que la femme SDF est, a fortiori, d'autant plus ignorée, que les violences subies par la population des femmes en Belgique commencent à peine à être chiffrées.

CHAPITRE 2

APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.1 L'enquête exploratoire

L'enquête exploratoire est une méthode de recherche qui nous a paru adaptée pour explorer une réalité méconnue voire inconnue. C'est précisément ce qui en fait une approche pertinente pour étudier les trajectoires des femmes sans-abris à travers le prisme du genre. Comme énoncé précédemment, l'expérience de la rue des femmes sans-abris reste peu étudiée et est souvent absente de la littérature scientifique. En effet, étant moins présentes dans le paysage urbain que leurs homologues masculins et ayant recours à des stratégies de survie qui impliquent de rester discrètes pour éviter d'attirer l'attention, leur invisibilité rend leur situation plus laborieuse à documenter et à appréhender. Pourtant, la marginalité de leur vécu ne découle pas seulement de ce « sans-abrisme caché », elle

provient surtout d'une approche genrée dans l'étude générale des personnes sans-abris, qui tend à se focaliser sur les expériences et le vécu des hommes.

Les récits de vie comme méthode de collecte de données qualitatives

Pour mener à bien cette enquête exploratoire, il a été nécessaire d'adopter une approche de recherche qualitative. Cette approche permet de mettre en évidence des aspects qui ne sont pas immédiatement perceptibles par l'approche quantitative, comme la complexité des expériences humaines individuelles, ou encore les multiples mécanismes de domination qui influencent généralement ce vécu. Contrairement aux recherches quantitatives, la recherche qualitative fournit une grande quantité d'informations détaillées et croisées sur un petit nombre de cas. En effet, pour Bertaux (2010), « le regard des méthodes quantitatives balaie « en extension » une très large surface, mais sans pouvoir pénétrer en profondeur » (p.8). Dans ce cadre, la méthode de collecte que nous avons utilisée est celle des récits de vie. Selon Bertaux (2010), les récits de vie résultent d'une forme particulière, celle de l'entretien narratif, « il y a du récit de vie dès qu'il y a description sous forme narrative d'un fragment de l'expérience vécue » (p.14). Ces récits autobiographiques offrent une opportunité de saisir comment chaque individu perçoit et interprète les événements de sa vie, tout en mettant en lumière les influences sociales et culturelles qui ont façonné sa trajectoire (Bertaux, 2010). Le chercheur peut, dès lors, entrevoir l'expérience subjective du sujet (Dieter et al., 2013), être au cœur des réalités de son interlocuteur et mettre en lumière des phénomènes complexes, impossibles à étayer dans une recherche quantitative classique. Par ailleurs, le récit de vie revêt une fonction salvatrice car il donne la possibilité aux personnes « sans-voix », souvent ignorées, voire marginalisées, de partager leur expérience mais également de se réapproprier leur histoire en explorant des fragments de connaissance sur elles-mêmes, sur leur vécu ainsi que sur leur environnement de vie (Veen, 2018). Certaines personnes ébranlées pourraient, par le biais du récit de vie, raconter leurs histoires et ainsi (ré) affirmer leurs identités et les « liens qui les rattachent aux autres et les constituent » (Orofiamma, 2008, p.20). D'autre part, par l'intermédiaire de l'entretien narratif, le chercheur encourage ses interlocuteurs à considérer qu'ils sont capables de générer des connaissances sur eux-mêmes, à leur propre bénéfice ainsi qu'à celui des autres (Bertaux, 2010). Dès lors, le locuteur peut prendre conscience de la valeur de son savoir expérientiel unique, acquis par son expérience directe du monde social, ce qui peut être particulièrement valorisant, surtout lorsqu'il a été malmené ou dévalorisé.

l'IPA

Pour Bertaux (2010), les récits de vie ne résultent pas d'une logique hypothético-déductive, contrairement aux études plus expérimentales qui partent d'une hypothèse basée sur une théorie, puis la vérifient par une enquête empirique, bien souvent quantitative. Notre méthode d'enquête adopte une démarche inverse : nous partirons des récits de nos interlocutrices et de leurs interprétations pour établir des concepts, des explications pertinentes et des hypothèses émises lors de l'analyse des résultats. Dans cette perspective, notre recherche ne vise pas à infirmer ou confirmer une hypothèse préétablie, mais à aider à la construction d'une hypothèse nouvelle et/ou la construction d'un cadre conceptuel (Glaser & Strauss, 1987, cité par Bertaux, 2010). Dans un premier temps, nous nous sommes inspirée de la méthodologie de la théorisation enracinée de Glaser et Strauss (1987), expliquant les fondements, procédures et usages de cette méthode. En inversant la logique hypothético-déductive, Glaser et Strauss proposent une approche essentiellement inductive, orientée vers l'émergence d'une théorie à partir des données collectées sur le terrain (Guillemette & Luckerhoff, 2012). Bien que rigoureuse, cette méthode de recherche qualitative nous a paru axée sur la théorisation et la généralisation, sans prendre suffisamment en compte l'expérience subjective des personnes interrogées. Dès lors, nous nous sommes également tournée vers l'Interpretative Phenomenological Analysis (IPA) ou Analyse Interprétative Phénoménologique, qui est une méthode d'analyse qualitative développée par Smith depuis les années nonante. Cette méthode nous a semblé plus adaptée à notre objet de recherche, car elle se concentre sur les significations que les personnes accordent à leurs expériences, ainsi que sur la manière dont elles interprètent et donnent un sens à ces mêmes expériences. En outre, l'IPA offre une approche plus sensible et compréhensive de la réalité de terrain et du vécu subjectif des personnes interrogées, en portant, entre autres, une attention particulière « aux éléments discrets de perceptions » (Jeong & Othman, 2016, cité par Melou et al., 2022, p.46), et « aux valeurs, aux jugements d'une expérience particulière faisant sens pour le participant » (Alase, 2017, cité par Melou et al., 2022, p.46). Cette approche sensible permet de recueillir des données riches et détaillées, tout en permettant une compréhension plus fine et nuancée des trajectoires que nous avons étudiées. Enfin, l'IPA est en adéquation avec les enseignements tirés du cours de méthodes de recherches participantes dispensé par Jamouille (2018) car elle repose sur

trois fondements clés : la phénoménologie, l'herméneutique et l'idiographie. L'entretien phénoménologique interroge l'expérience subjective des individus et leur « mise en perspective » (Melou et al., 2022, p.46) en plaçant, toutefois, le chercheur dans une situation de découverte totale car celui-ci fait abstraction de ses propres influences. L'herméneutique s'appuie sur l'effort d'interprétation que donne le participant de son expérience vécue ensuite examinée en profondeur par le chercheur pour en comprendre les thèmes émergents (Antoine & Smith, 2017). Cette dimension herméneutique est selon Melou et al. (2022) « tributaire d'un processus itératif » (p.46), dans lequel le chercheur doit continuellement réexaminer les données pour analyser et interpréter les différentes dimensions du vécu collecté. Pour ce faire, il doit effectuer des allers-retours entre les données collectées et les interprétations qu'il en tire : « c'est sur cette dynamique que le chercheur étaye son interprétation » (Brocki & Wearden, 2006, cité par Melou et al., 2022, p.46). Enfin, l'approche idiographique s'attache à l'étude minutieuse et complète d'un cas particulier (Gelin et al., 2015) dans toute sa singularité sans chercher à généraliser son expérience. En outre, l'analyse des similarités et des différences entre les sujets permet d'approfondir le singulier (Gelin et al., 2015), ce qui peut aider à atteindre une compréhension plus universelle et exhaustive du phénomène étudié. En définitive, à l'aide et à la croisée des méthodes de collecte des données et des méthodologies précédemment explicitées, nous nous donnons la possibilité d'expérimenter chaque récit « de l'intérieur ». Cette expérience immersive du vécu de nos interlocutrices peut également permettre, à l'avenir, de trouver de nouvelles perspectives qui pourraient mener à des récoltes de données quantitatives plus pertinentes sur la réalité des femmes sans domicile. Sur base de nos inspirations, de nos expériences d'enquêtes exploratoires antérieures, nous avons créé un cadre de recherche original en n'oubliant jamais que « l'important est de s'adapter aux besoins et aux exigences de la question de recherche, en restant ouvert à la découverte et à la créativité » (Jamouille, 2018, p. 38).

Protocole des entretiens

En respectant les critères idiographiques de l'Analyse Phénoménologique Interprétative, nous avons constitué un échantillon non probabiliste de cinq femmes sans domicile vivant, au début de cette enquête, en rue. Nous avons rencontré ces femmes dans des institutions d'aide aux sans-abris situées sur le territoire louviérois (Belgique), plus précisément à l'abri de jour « l'Étape » et à l'abri de nuit « Le Tremplin ». De par notre expérience professionnelle au sein de ces institutions, en tant qu'acteur social au contact

des interviewées, nous avons déjà eu l'occasion de créer avec elles un lien de confiance. Ce lien de confiance a facilité le recrutement des volontaires et a également favorisé la libération de leur parole. Nous revêtions par conséquent une double casquette : celle du chercheur, mais également du professionnel chargé de leur accompagnement. Il a donc été primordial de poser un cadre précis pour ces entretiens. Nous avons pris le temps d'explicitier clairement notre démarche académique, l'objet de l'enquête exploratoire et les principes fondamentaux de confidentialité qui s'appliquent lors d'une telle étude de cas. Notre volonté était avant tout de garantir un environnement suffisamment sécurisant pour que nos interlocutrices puissent partager leur vécu et leur ressenti sans se sentir exposées à un quelconque préjudice. Nous avons été surprise de constater l'enthousiasme des participantes, témoignant de leur satisfaction à disposer d'un espace de prise de parole sécurisé et non-jugeant. Les récits qu'elles nous ont partagés ont été recueillis au cours d'au moins trois rencontres, dont la dernière a été consacrée à la relecture des transcriptions que nous avons préalablement effectuées. Nous avons également tenu compte de ce cadre théorique de genre dans toutes les étapes de notre enquête, du guide opératoire d'entretien à l'analyse et à l'interprétation des résultats. Nous avons ainsi exploré les normes et les pratiques sociales qui impactent les expériences de vie des femmes sans-abris, en analysant comment le genre affecte leur vie quotidienne, leurs trajectoires de vie, leurs relations interpersonnelles, leurs expériences de la précarité. En appliquant le cadre de genre et en considérant qu'il est une « construction sociale, un processus relationnel et un rapport de pouvoir, qui est imbriqué dans d'autres rapports de pouvoir » (Saidi, 2022, p.34), notre travail d'enquête aspire à mettre en lumière les mécanismes spécifiques que l'on retrouve au sein des trajectoires de nos interlocutrices. Ceci, tout en se dégageant des normes sexuées qui induisent des visions stéréotypées et cet « essentialisme présentant les femmes comme des individus faibles qui doivent être protégés des prédateurs (...) » (Bereni, Chauvin, Jaunait, & Revillard, 2012, cité par Saidi, 2022, p.34). Enfin, en prenant en compte cette lecture, nous avons identifié cinq thèmes clés qui ont constitué les fondements de notre guide d'entretien. En vue de conduire nos entretiens, nous avons pour inspiration d'aborder : la trajectoire de vie, l'expérience du quotidien en rue, l'accès aux structures d'aides et d'accompagnement, les relations interpersonnelles, la perception et le rapport à soi. Par ailleurs, ce guide a été conçu de sorte qu'il demeure flexible afin de remplir plusieurs fonctions. Tout d'abord, celle de faciliter le lancement des discussions en stimulant la parole de nos interlocutrices et en créant un environnement de dialogue naturel et détendu, propice à l'obtention

d'informations complètes et précises. Ensuite, celle d'encourager les échanges conversationnels spontanés, voire imprévus, permettant d'entrevoir un corpus d'informations pertinentes souvent imperceptibles lors de conversations trop dirigées.

Suivant la démarche de l'IPA, nous avons mis en place des entretiens semi-structurés, utiles pour « laisser de la place » à nos interlocutrices et pour leur permettre de s'exprimer librement, d'approfondir les aspects qui leur étaient importants. Dans cette perspective et forte de notre connaissance du terrain, nous avons opté pour la « réutilisation » de concepts clés et de codes inspirés de l'ouvrage de Bruneteaux et Lanzarini (1998) portant sur les entretiens informels, lesquels avaient été employés avec succès lors de nos précédentes enquêtes exploratoires menées auprès de personnes sans-abris (Veen, 2018). Certaines de ces techniques d'entretiens informels ont été particulièrement utiles pour réduire l'écart institutionnel, voire la violence symbolique et institutionnelle inhérents aux entretiens formalisés, comme c'est le cas des entretiens directifs, parfois semi-directifs. Ces derniers peuvent en effet être perçus par certains publics comme menaçants, violents, ce qui entraîne un certain « décalage ». Les femmes sans-abris semblent particulièrement sensibles à ce phénomène et pourraient vivre difficilement des entretiens plus formalisés. Plusieurs explications peuvent être avancées pour comprendre cet écart institutionnel. Tout d'abord, l'effet d'interrogatoire peut se manifester et amener l'interviewé à se sentir acculé et réduit à une « posture inférieure ». C'est pourquoi nous avons opté pour l'utilisation d'un guide d'entretien souple, concis et non visible, qui nous permettait d'avoir les cinq thèmes principaux en tête sans tomber dans un échange « questions-réponses ». Nous avons également veillé à ce que nos interlocutrices soient placées dans une posture de « détentrices d'un savoir expérientiel » plutôt que comme de « simples » sujets d'étude. En outre, un nombre de biais⁹ plus ou moins importants se déploie lors de ces entretiens dits « formels ». Parmi les différents biais qui peuvent influencer le déroulement des entretiens, on peut citer l'effet de rareté. Celui-ci se produit lorsque le chercheur utilise des objets tels que le magnétophone, qui peuvent paraître inconnus aux yeux des personnes interviewées et provoquer une méfiance voire créer un certain mutisme chez celui-ci. Pour remédier à cet effet, nous avons opté pour l'enregistrement des échanges à l'aide de notre téléphone portable car plus familier et moins intimidant. De plus, nous avons également proposé à nos interlocutrices de ne pas

⁹ L'effet de logicismation (protocole, absence de ressenti de l'enquêteur, etc.), ainsi que l'effet de Halo (généralisation erronée à partir d'une caractéristique).

être enregistrées si cela leur était plus confortable ; deux d'entre elles ont choisi de ne pas l'être. Nous avons usé, toutefois, de plusieurs astuces pour ne perdre aucun fragment de ces précieux récits, en nous isolant, par exemple, dans des lieux proches des endroits de rencontre afin de retranscrire des passages pertinents des récits. Les entretiens informels ont, donc, l'avantage de neutraliser un certain nombre de biais et permettent ainsi de développer des tactiques d'adaptation au terrain. Ce n'est pas tant un « système méthodologique » que nous avons mis en place mais plutôt des stratégies de contournement. Ces stratégies ont permis de laisser place à des formes conversationnelles plus authentiques lors de nos entretiens et donc de récolter des récits plus riches, en respectant l'autre et en évitant de le faire se sentir instrumentalisé : « il ne faut pas oublier que, une fois l'entretien fini, le sous-prolétaire retourne à une solitude accompagnée de tous les problèmes qu'il traîne avec lui » (Bruneteaux & Lanzarini, 1999, p.176). Dans cette continuité, nous avons laissé à nos interlocutrices le libre choix des endroits de rendez-vous. Dans le but d'encourager leur implication et de les aider à se sentir pleinement actrices des entretiens, nous leur avons proposé de choisir elles-mêmes leur pseudonyme afin de garantir leur anonymat. Nous les avons également positionnées en tant que parties prenantes actives de la recherche dans ce même but.

Lors de notre troisième rencontre avec nos interlocutrices, nous avons approfondi l'analyse de leur vécu en collaboration avec elles, en validant également la transcription des récits. Nous leur avons également proposé d'utiliser la ligne de vie, considérée par Bertaux (2010) comme une « colonne vertébrale » du récit. Celle-ci répondait parfaitement aux exigences idiographiques de l'IPA, étant donné qu'elle est un outil de représentation visuelle globale du parcours individuel de chacune de nos interlocutrices. Cela nous a permis de maintenir une certaine cohérence chronologique, car, comme le souligne Jamouille (2018), « les souvenirs ne s'organisent pas toujours de manière chronologique » (p.19). De plus, la ligne de vie permettait à nos interlocutrices de poser un regard réflexif sur leur parcours de vie en leur donnant l'occasion de prendre conscience des événements marquants qui ont jalonné leur existence et de la résilience dont elles ont souvent fait preuve pour les traverser. On peut espérer que cette réflexion rétrospective sur leur parcours soit bénéfique quant à la réappropriation de leur histoire. Pour Saulnier (2020), la ligne de vie possède un véritable « pouvoir du visuel dans le processus de réflexivité » (p.64), puisque, selon la chercheuse, l'utilisation de cet outil « permettrait de faire émerger des émotions positives chez les participants à la recherche :

sentiment d'action, prise de conscience, de parole, et collaboration avec le chercheur » (p.64). Selon cette dernière, de nombreuses recherches ont démontré que l'ajout d'un support visuel associé à une approche narrative, comme celle des récits de vie, permettrait de renforcer considérablement ces différents aspects (Loxley & Prosser, 2008, cité par Saulnier, 2020). En effet, l'usage de la ligne de vie faciliterait l'association d'émotions ou de moments marquants et permettrait de faire des liens entre les différents événements ou même d'en découvrir de nouveaux (Saulnier, 2020). Elle permettrait également de voir les enchaînements logiques entre les événements et faciliterait la mémorisation (Saulnier, 2020). La visualisation de sa propre trajectoire personnelle pourrait également encourager « le participant à s'engager un peu plus dans l'interaction réflexive avec le chercheur » (Fiorelli, Chaxel, & Pascale, 2014, cité par Saulnier, 2020, p.64). Ces lignes de vie ont, bien entendu, fait l'objet d'une validation de la part des participantes mais certaines ont décidé de s'impliquer à des degrés différents dans leur processus de création. De ce fait, nous avons veillé à restituer à chaque interlocutrice le récit qu'elle nous avait livré, en y ajoutant la ligne de vie (facultative) qui s'y rapporte. Cette étape nous a permis de ratifier avec elle la justesse de notre compréhension de leur parcours et de leur histoire personnelle.

Analyse des données sous le prisme de genre

Pour mener à bien notre étude, nous avons procédé à une transcription intégrale de nos entretiens. Cette transcription nous a permis de disposer d'un corpus de données textuelles dont nous avons ensuite réalisé une lecture attentive afin d'y repérer les thèmes récurrents, les idées principales, les logiques et les émotions. Nous avons, dans la mesure du possible, effectué une lecture ouverte, sans préconception ni a priori, pour garantir la rigueur et la pertinence de nos résultats. Nous nous sommes servies de l'analyse dite « horizontale » pour croiser les récits récoltés et dégager les différences et les similitudes entre les témoignages. Cette méthode nous a permis d'effectuer une analyse rigoureuse et systématique des données qualitatives recueillies. Nous avons ainsi pu construire, en lien avec les apports académiques, des pistes, des hypothèses sur les processus par lesquels les individus se retrouvent dans la situation étudiée, les caractéristiques structurelles de ces situations, ainsi que les logiques d'action qui en découlent. Afin de faire ressortir les récits et verbatims lors de la retranscription des résultats, nous avons associé une couleur à chaque voix afin de rendre au texte sa valeur humaine. La symbolique de cette démarche est de faire ressortir la parole des femmes qui se sont

exprimées ici et d'en apprécier pleinement la rareté. Enfin, tout au long de cette analyse et lors de la retranscription des résultats, nous avons mobilisé le cadre de genre. Par genre, nous entendons ce que la société définit comme ce qui est « féminin » et « masculin » : une construction sociale et non un facteur biologique. Cette approche met en lumière les rôles, les attentes et les normes de genre qui contribuent aux disparités pouvant exister, notamment, dans la trajectoire des femmes sans-abris. En considérant le genre comme un prisme d'analyse, nous pouvons entrevoir comment ces constructions sociales influencent les inégalités entre les sexes. Enfin, selon Jamouille (2022), le concept de genre offre une perspective élargie pour comprendre comment chaque société, culture et époque attribuent un sens social et arbitraire à la différence entre les sexes. En comparant différentes sociétés, modes de gouvernance et cultures, on constate que les notions de masculinité et de féminité ne sont pas intrinsèques ou « naturelles », mais sont en réalité des constructions sociales qui émergent du conditionnement social spécifique à une époque donnée. Le genre ne s'oppose pas au sexe, mais le précède, c'est-à-dire que nos idées sur le genre influencent la manière dont nous comprenons et interprétons le sexe.

CHAPITRE 3

PRESENTATION DES INTERLOCUTRICES

Pour présenter les femmes sans-abris interrogées nous avons, dans un premier temps, dressé une « fiche d'identité »¹⁰ qui contient un descriptif succinct de leurs principales caractéristiques. Dans un deuxième temps, nous avons contextualisé le déroulement des entretiens en explicitant comment les femmes sans-abris ont été intégrées à notre recherche et en décrivant le processus de contact. Dans un troisième temps, nous avons dressé un portrait plus détaillé de chacune de nos interlocutrices, en décrivant les grandes lignes de leurs parcours respectifs. Par ailleurs, nous avons mis en évidence les « moments clés » de leur vie. Il était indispensable, durant cette démarche, de rester objectif dans le choix de ces « moments clés », afin d'éviter toute stigmatisation. Tous les points de vue exprimés appartiennent exclusivement aux personnes interviewées et n'ont, en aucun cas, fait l'objet d'une quelconque interprétation de notre part. Notre objectif réside dans la tentative de relater l'histoire de ces femmes de manière la plus objective possible, en évitant de s'engager prématurément dans une analyse de leurs trajectoires. Enfin, lors des entretiens, nous avons encouragé nos interlocutrices à créer leur propre ligne de vie afin

¹⁰ Voir annexes 3-35.

d'accompagner leur récit. Ces lignes de vie ont été représentées par des traits horizontaux sous forme de flèches, symbolisant ainsi l'axe temporel. Le début de ce trait reflète la naissance de la participante, tandis que sa fin indique la période actuelle (Saulnier, 2020). Afin de mettre en relief les événements marquants, nous avons utilisé, avec nos interlocutrices, des codes de couleur. Les éléments en rouge représentent les épreuves ou les traumatismes qu'elles ont vécus, tandis que les éléments en vert représentent les ressources, tuteurs de résilience ou les éléments qui les ont aidées à se construire et à s'émanciper. Des indications, clarifications ou mises en contexte peuvent apparaître sur ces lignes pour faciliter la compréhension de l'ensemble des trajectoires (Saulnier, 2020).

Une rencontre, une histoire : Mylène

Nous rencontrons Mylène à l'abri de jour où elle se rend occasionnellement depuis février 2022 en compagnie de son conjoint, Fred. Ils assistent parfois aux ateliers d'écriture organisés chaque jeudi, mais ils ne prennent pas part aux autres activités et préfèrent rester en retrait vis-à-vis des autres bénéficiaires. Lors de nos premières rencontres, nous avons remarqué un carnet rouge que Mylène conservait précieusement. Elle retranscrit dans ce carnet des passages de livres qui la touchent, afin de se servir ensuite de ces extraits lors des ateliers d'écriture de l'abri de jour. Nous avons alors engagé la conversation à ce sujet, ce qui nous a permis de découvrir la fonction salvatrice dudit carnet : écrire pour extérioriser ses émotions. Cette discussion nous a amenée à découvrir une partie de son histoire, ce qui nous a encouragée à lui présenter notre recherche afin qu'elle y participe. Étant « prête », selon ses dires, à entamer une quête d'introspection et ayant toujours souhaité écrire sur son expérience, elle accepte de participer à nos entretiens. Ces entretiens, tous enregistrés, se sont déroulés de mars à avril 2022. Ils ont eu lieu après les ateliers d'écriture, hors de toutes institutions dans un café à proximité. Malgré sa méfiance envers les institutions, Mylène a démontré une remarquable ouverture d'esprit et une confiance mutuelle s'est établie tout au long de nos échanges. Cette confiance a joué un rôle essentiel, stimulant ainsi son engagement à travailler de manière indépendante sur sa ligne de vie et à consacrer des efforts à l'élaboration de son récit. Elle décide d'adopter le pseudonyme de « Mylène », en hommage à la chanteuse Mylène Farmer. Selon notre interlocutrice, les musiques de Mylène Farmer ont profondément marqué et inspiré sa vie, ce qui lui a apporté un certain réconfort. Mylène a 49 ans, elle est l'aînée d'une famille de trois enfants. Elle a une relation difficile avec sa mère qui, selon elle, est peu aimante. Ses parents se séparent lorsqu'elle a 12 ans. Mylène perd tous ses repères. Sa mère obtient

la garde et une relation conflictuelle s'installe entre elles. Mylène subit des sévices corporels (maltraitance) de la part de son beau-père lorsqu'elle tente de se rebeller contre sa mère, qui, elle, reste silencieuse et approuve ces actes de violence. Elle rencontre Guy à l'âge de 27 ans à l'hôpital où elle travaille comme aide-soignante. Un an plus tard, ils se marient. C'est à ce moment que les choses s'enveniment et que la violence physique et psychologique commence. Malgré la naissance de son fils, lorsqu'elle a 30 ans, les coups redoublent d'intensité, ce qui l'empêche d'exercer son métier. C'est à cette période qu'elle consomme, pour la première fois, de la morphine, qui entrainera une dépendance durant plusieurs années. Souvent inconsciente, affaiblie au point d'être incapable de porter son fils, encore bébé, dans ses bras, elle sera, à plusieurs reprises, violée par son mari. Elle finit par être hospitalisée après une tentative de suicide avec, par la suite, un passage en hôpital psychiatrique (dépression sévère). Sa famille, ses collègues et ses amis s'éloignent. Son fils est confié à sa belle-famille paternelle. Elle n'a nulle part où aller et fait son premier passage en rue à l'âge de 34 ans. Passage marqué par plusieurs viols qu'elle subit en rue et dans des structures d'hébergement. Elle est finalement hébergée chez une amie. Son mari la retrouve chez cette amie. Il inscrit ses initiales sur le bras de Mylène à l'aide d'un couteau avant de l'étrangler. Elle survit à cette agression et porte plainte pour la première fois avec le soutien de son amie. Elle se relève peu à peu, renoue avec son fils et entame une formation d'agent d'éducation. Cependant, la perte de son père en 2018 la plonge dans une nouvelle période dépressive. Hospitalisée, elle trouve du réconfort auprès de Fred qu'elle rencontre sur les réseaux. Lors de sa sortie, tous deux se retrouvent sans logement. Ils décident de se mettre en couple et d'entamer des recherches de logement du côté de La Louvière. Actuellement et depuis le mois de janvier 2022, ils séjournent à l'abri de nuit et dorment dans un squat.

Une rencontre, une histoire : Camille

Nous rencontrons Camille au sein de l'abri de jour qu'elle fréquente peu, comme les institutions d'aide aux sans-abris en général. Sa présence sur le territoire louviérois est principalement due aux visites régulières qu'elle rend à sa grand-mère et dont la résidence se trouve à proximité de l'abri de jour. À l'occasion de ces visites, il lui arrive parfois de faire une halte à l'abri de jour pour bénéficier de l'accès au wifi et pour effectuer quelques copies de documents scolaires utiles. Elle a eu vent de notre enquête via l'une de nos autres interlocutrices. Elle décide donc de nous rencontrer de son propre chef. Étudiante, elle témoigne avant tout d'un vif intérêt pour notre approche méthodologique et nous

questionne à cet égard. Elle accepte, par la suite, de nous partager son histoire et participe à trois entretiens au total qui se sont déroulés entre le mois de novembre et le mois de décembre 2021. Le premier entretien se déroule à l'abri de jour dans le bureau. Cependant, cet entretien est écourté car elle montre des signes de nervosité et d'inconfort. Elle nous verbalise son souhait de ne pas poursuivre de cette manière et nous propose alors de mener les entretiens en l'accompagnant lors de ses déplacements. Ainsi, les deux entretiens suivants, non enregistrés cette fois, se déroulent dans le train ou sur le quai de la gare entre La Louvière-Sud et Namur et ce, durant le trajet d'une heure entre ces deux villes. Camille semble souvent sur ses gardes durant nos échanges et n'hésite pas à se déplacer lorsque quelqu'un lui semble trop proche. Elle opte pour le nom d'emprunt « Camille » en référence à son amie d'enfance avec qui elle est toujours en contact. Elles interagissent fréquemment sur les réseaux sociaux et cette amie lui offre un soutien indéfectible. Camille est une jeune femme âgée de 20 ans. Elle a été principalement élevée par sa grand-mère maternelle pendant une grande partie de son enfance. Cette situation s'explique par la fragilité et l'instabilité de sa mère qui n'a pas été en mesure de pourvoir à ses besoins, tandis que son père est peu présent car souvent en déplacement à l'étranger. Son enfance n'est pas marquée par un incident particulier, elle est décrite comme heureuse. Cependant, à l'adolescence, elle doit retourner dans la maison parentale. Elle vit alors un quotidien marqué par une forte volonté de contrôle de la part de ses parents. Elle se sent étrangère et éprouve un profond mal-être au sein du foyer, ce qui se manifeste par des comportements autoagressifs tels que des morsures et des scarifications. Actuellement étudiante en deuxième année de bachelier en droit à l'Université de Louvain, elle ressent une véritable libération lorsqu'elle emménage, pour la première fois, en première année, dans un kot collectif. C'est là qu'elle découvre la vie communautaire et particulièrement les festivités estudiantines. Elle expérimente, pour la première fois, l'usage de l'alcool et de certaines drogues, comme le cannabis et l'ecstasy. La consommation excessive d'alcool conduit Camille à faire l'expérience de nombreux comas éthyliques. En conséquence, après une année académique où elle n'a pas validé tous ses crédits, ses parents la contraignent à rentrer au domicile familial. La période COVID aggrave leur relation déjà conflictuelle. Elle fait face à une pression parentale intense. Elle développe un trouble alimentaire et ses comportements d'automutilation s'aggravent, au point que ses plaies s'infectent. Après s'être confiée à sa grand-mère, celle-ci l'emmène aux urgences, alertant ainsi les professionnels de santé. Elle consulte à plusieurs reprises un psychiatre qui lui pose un diagnostic de trouble de la personnalité

borderline. Elle fuit le foyer en début d'année scolaire et s'isole de son entourage familial, ne gardant contact qu'avec sa grand-mère, qui la soutient et l'héberge de temps en temps. Au moment des entretiens, elle passe, grâce à sa carte d'étudiante, la grande partie de ses journées dans des espaces d'études tels que les bibliothèques de Louvain ou d'autres villes. Elle loge chez des amis à Louvain et participe à de nombreuses fêtes étudiantes, où elle continue de consommer des drogues et de boire de manière excessive, ce qui entraîne souvent des épisodes de sévère black-out où elle explique qu'il lui arrive de dormir en compagnie d'inconnu, sans aucun souvenir des événements de la veille.

Une rencontre, une histoire : Opale

Nous rencontrons Opale à l'abri de jour. C'est la première fois qu'elle fréquente ce genre d'institution et elle semble vivre cette situation douloureusement. Durant les premiers mois, elle évite l'équipe de la structure et demeure difficile à approcher. Mutique, elle est renfermée sur elle-même. Cependant, au fil du temps, elle finit par accepter de s'ouvrir peu à peu à l'équipe. C'est alors qu'elle exprime son sentiment de honte, honte d'être là. Très observatrice, vigilante et curieuse, elle nous entend parler de l'étude exploratoire que nous menons. Son intérêt est éveillé et elle nous en fait part de façon informelle. Inquiète quant au respect de son anonymat, elle a exprimé le besoin d'être rassurée à ce sujet. Nous avons pris le temps de lui expliquer en détail le cadre éthique de notre recherche, ainsi que la distinction entre notre rôle en tant qu'acteur social au sein de l'abri de jour et notre posture en tant que chercheur. Nous lui assurons que son identité demeurera anonyme dans le cadre de nos entretiens. Convaincue, elle décide de participer à l'étude à raison de trois entretiens, tous enregistrés. Ces rencontres se sont déroulées sur une période de plus ou moins deux mois, allant d'avril à mai 2022, et ont eu lieu dans le bureau de l'abri de nuit, le matin après le départ des autres usagers. Elle avait posé cette condition elle-même afin de se sentir plus à l'aise. Craintive et brève au début des entretiens, elle se confie peu à peu. Elle nous propose le prénom « Opale ». Les opales sont des pierres précieuses translucides à transparentes et ont une opalescence nacré qui révèle de nombreuses couleurs, dont les nuances varient selon l'angle d'exposition de la pierre. Pour notre interlocutrice, cette pierre symbolise également le regard que les autres posent sur elle, qui change grandement en fonction de ce qu'ils savent de son histoire. De plus, l'opale est aussi la pierre de l'espoir. Opale a 35 ans. Élevée dans une famille soucieuse de son bien-être, elle est particulièrement aimée par sa maman. Le divorce de ses parents survient quand elle a quatre ans. Sa mère obtient la garde. Opale maintient

également une bonne relation avec son père. Son enfance est marquée par le harcèlement scolaire. Brimée par un groupe principalement composé de garçons, elle est victime de coups et de violence psychologique. Cet épisode la fragilise profondément et, ayant totalement perdu confiance en elle, elle quitte l'enseignement traditionnel. Sa mère quitte son emploi afin de lui faire l'école à domicile. Elle est, de ce fait, relativement isolée durant son enfance. Elle excelle toutefois durant ses études et entame des études d'institutrice. C'est à cette époque qu'elle rencontre le papa de sa fille. Elle tombe enceinte et se consacre pleinement à l'éducation de sa fille. Elle se sépare de son compagnon et sa mère la soutient dans l'éducation de sa fille. L'entente avec le père de sa fille reste cordiale. Travaillant comme institutrice, elle s'épuise petit à petit et finit en arrêt maladie. S'ensuit une période difficile ; elle traverse une dépression et est particulièrement vulnérable. Elle rencontre alors un homme, Alain. Sous son emprise, elle s'éloigne peu à peu de sa mère et de sa fille, qui loge chez son papa. Elle réside toujours chez Alain, car celui-ci s'oppose à ce qu'elle retourne chez sa mère. Prise dans une forte dépendance affective envers Alain, elle tolère l'infidélité et le manque de respect de son compagnon. Finalement, il met un terme à leur relation. Désormais sans domicile, elle renoue peu à peu avec sa famille mais cache sa difficile situation à ses proches. Elle voit sa fille le mercredi et/ou le samedi après-midi pour faire des activités. Opale explique à sa famille qu'elle dort à l'hôtel. Cependant, la situation réelle est toute autre, puisqu'en raison d'un revenu insuffisant, elle dort à l'abri de nuit et passe ses journées à réaliser diverses démarches afin de trouver un logement. Elle passe également beaucoup de temps à la bibliothèque communale, car elle est passionnée de lecture.

Une rencontre, une histoire : Emelyne

Nous faisons la connaissance d'Emelyne à l'occasion de son bref passage à l'abri de jour. Nous l'abordons alors qu'elle est en situation de rue. Quelques semaines plus tard, elle intègre une maison d'accueil. Emelyne se distingue par son caractère sociable et avenant. Particulièrement authentique, elle est relativement transparente et n'éprouve aucune difficulté à aborder des sujets intimes tels que son passé et sa situation en tant que travailleuse du sexe indépendante. En outre, Emelyne avait préalablement été interrogée par une étudiante en psychologie et avait exprimé sa satisfaction quant à cette expérience. Par conséquent, quand nous la croisons lors d'un de ses passages à l'abri de jour, elle accepte avec enthousiasme de participer à notre étude exploratoire. Les entretiens avec Emelyne, qui ont tous été enregistrés, ont eu lieu sur une période d'environ deux mois,

entre avril et mai 2022. Emelyne a souhaité qu'ils se déroulent en dehors des murs institutionnels, de préférence le samedi matin, car elle devait réaliser des tâches communautaires au sein de sa maison d'accueil. Ainsi, les entretiens se sont tenus dans des cafés ou parcs situés sur le territoire louviérois. Notre interlocutrice choisit le prénom « Emelyne » comme pseudonyme, un nom emprunté à sa nièce qu'elle trouve résiliente et inspirante. Emelyne a 33 ans. Elle est sans domicile fixe depuis un an. Auparavant, elle avait déjà fait plusieurs passages en rue, lorsqu'elle était en couple avec son ex-compagnon, Maxime, au cours de disputes qui éclataient et qui la contraignaient à quitter le domicile conjugal. Elle a pu compter sur son réseau personnel pour trouver des solutions temporaires mais revenait à chaque fois vers cet homme violent. Emelyne explique qu'elle était inexistante pendant plus de 3 ans, sous la coupe de cet ex-compagnon. Elle n'avait aucun statut, pas de papier en ordre, aucun revenu et était complètement dépendante de lui. Isolée, elle n'avait pratiquement plus aucun lien avec sa famille, plus de relation avec son fils. Originaires de Tongerlo, Emelyne passe toute une partie de son enfance en Flandre. Son enfance se passe sans encombre et elle est très proche de son petit frère Nicolas. Sa mère ne travaille pas et son père est commercial dans la sidérurgie. Son poste amène toute la famille à déménager à Charleroi lorsqu'elle a 9 ans. Cette perte de repère la déstabilise grandement, elle explique avoir ressenti beaucoup de colère. Ce sont ces accès de colère qui la poussent à commettre certains actes violents. Ses parents l'expulsent du domicile familial lorsqu'elle a 13 ans et elle est prise en charge par le Service de Protection à la Jeunesse qui la place dans un foyer pour jeunes délinquantes. À partir de ses 16 ans, elle est mise en autonomie et loge dans un kot. Elle est en décrochage scolaire et se met à travailler dans le domaine de l'Horeca. Elle y travaille de manière effrénée et découvre la cocaïne, qui lui permet d'enchaîner les heures. À cette époque, elle gagne bien sa vie. Elle tente également de venir en aide à son frère avec qui elle a gardé un lien très fort ; ils vivent d'ailleurs à deux non loin du bar où elle est serveuse. C'est dans ce bar qu'un homme l'approche pour lui proposer de se faire un peu plus d'argent en travaillant dans le milieu de la prostitution. Elle accepte cette offre. Cet homme l'intègre dans son réseau et la met en contact avec d'autres travailleuses du sexe. Elle décrit cette période comme relativement insouciant et très sécurisante sur le plan financier. C'est à cette période qu'elle tombe enceinte de son petit copain. Celui-ci finit par se suicider sous ses yeux. Sa grossesse l'oblige à arrêter ses deux métiers. Sa vie de jeune maman est compliquée, elle n'arrive pas à joindre les deux bouts. C'est à ce moment qu'elle rencontre Maxime, qui devient violent avec son fils. Suite à ces violences,

son fils finit par être placé. Elle coupe tout lien avec l'enfant et sombre peu à peu dans la cocaïne. Suite à un nouvel accès de violence de la part de Maxime, au milieu d'un parking public, son frère, mis au courant de la situation, tente de la protéger et l'aide à quitter son compagnon. Elle renoue alors avec le secteur de la prostitution et retrouve d'anciens contacts afin de percevoir un revenu supplémentaire. Elle utilise notamment le réseau social Facebook pour trouver des clients. Son objectif est d'économiser assez d'argent dans le but de payer une caution et de louer un appartement. Elle ne nie pas consommer de la cocaïne de temps en temps mais a diminué sa consommation.

Une rencontre, une histoire : Violette

Louviéroise depuis toujours, Violette est une figure bien connue dans la région. Elle n'est pas non plus étrangère aux structures d'aides aux sans-abris, qu'elle a fréquentées pendant plusieurs années. Bien que sa situation reste précaire, elle s'est tout de même stabilisée depuis plusieurs semaines. Elle franchit régulièrement les portes de ces structures, principalement pour rendre visite à l'équipe, qu'elle remercie et avec qui elle semble avoir tissé des liens. Par le passé, Violette a participé à l'une de nos enquêtes exploratoires, menées dans le cadre des cours¹¹ de Madame Jamouille, professeur à l'UMONS et portant sur la thématique de « L'errance dans sa dimension affective et sexuelle » (Veen, 2018). Au cours de cette enquête, elle a partagé un témoignage sincère et transparent, s'engageant pleinement dans le processus. De ce fait, au détour d'une rencontre, nous lui avons proposé de participer à l'enquête menée dans le cadre de ce mémoire. Elle a accepté notre proposition sans hésiter. Contrairement aux entretiens menés lors de notre enquête précédente, Violette a exprimé le souhait d'adopter une approche plus formelle. Elle a demandé à disposer d'un moment de tranquillité pour elle-même et a souhaité effectuer les entretiens dans le bureau de l'abri de jour. Étant donné son mode de vie erratique, il a été convenu de ne fixer aucune date précise pour les rendez-vous. Au lieu de cela, elle s'est engagée à nous prévenir quelques heures avant son arrivée afin que nous puissions procéder aux entretiens. Nous nous sommes rencontrées à trois reprises, lors de rencontres non enregistrées, sur une période de trois mois, s'étendant de novembre 2021 à janvier 2022. Pour cette enquête, elle souhaite garder le pseudonyme choisi lors de l'enquête précédente. Elle est, en effet, particulièrement attachée à cet alias, de par son aura pétillante, positive, en contraste avec son vécu qu'elle qualifie elle-même de « bien

¹¹ Intervention sociale et communautaire, méthodes de recherches participantes, trajectoire des personnes en grande précarité.

sombre ». Agée de 28 ans, Violette a toujours vécu dans la pauvreté. Élevée seule par sa mère, elle se souvient surtout de la faim et de la dénutrition qui s'en est suivie. Une situation causée par le manque de ressources financières et par la négligence de sa mère. Par mesure de sécurité, Violette est confiée au service de protection de la jeunesse et placée en urgence dans un établissement résidentiel à l'âge de 6 ans. Par la suite, elle est hébergée dans une famille d'accueil mais ne garde que très peu de souvenirs de cette époque. À l'âge de 14 ans, Violette retourne vivre chez sa mère, qui est alors en couple. Le beau-père de Violette se révèle un homme brutal, qui lui inflige des sévices sexuels et la menace pour qu'elle garde le secret. Violette fugue régulièrement du domicile pour fuir son beau-père et trouve du soutien auprès des habitants du quartier, qui n'hésitent pas à la loger et lui donnent à manger. Les maltraitances se poursuivent et Violette se débrouille seule pour subvenir à ses besoins en rendant quelques services au voisinage. Pendant cette période, elle fait la connaissance du futur père de son fils. Sans logement stable, celui-ci dépend de son réseau pour survivre. C'est dans ce contexte que Violette commence à consommer de la cocaïne. Elle arrête cependant lorsqu'elle découvre sa grossesse. Avec son compagnon, elle décide de repartir à zéro dans une autre ville. Le couple trouve notamment un hébergement temporaire chez des connaissances mais Violette est victime d'abus sexuels de la part de l'homme chez qui ils logent. Son compagnon reste passif face à ces abus. Sa grossesse est douloureuse et l'affaiblit physiquement. Une hospitalisation devient nécessaire. Pendant son séjour à l'hôpital, consciente de son incapacité à assumer son rôle de mère, Violette exprime ses inquiétudes auprès du personnel soignant. Elle accouche seule et, peu de temps après, son enfant est confié à une pouponnière. Sans domicile, Violette plonge dans la consommation de cocaïne et d'héroïne. Après avoir survécu à une overdose, elle tente de se sevrer par ses propres moyens. Elle rencontre Michel qui lui apporte un soutien précieux mais celui-ci lutte également contre ses propres addictions. Ils vivent ensemble dans un modeste studio. Violette tombe enceinte d'une petite fille mais le couple se sépare quelques mois après sa naissance. Elle entame un sevrage dans un établissement spécialisé et est soutenue par son réseau de soin. Progressivement, elle renoue avec son fils et ne manque aucun rendez-vous pour lui rendre visite. À ce jour, elle s'est remise en couple avec Michel mais ils vivent séparément. Elle ne consomme plus et souhaiterait trouver un logement adapté pour accueillir ses deux enfants.

DES VIOLENCES TRANSVERSALES, SPÉCIFIQUES AU GENRE FÉMININ

À partir de nos témoignages et en analysant les récits de vie, nous avons identifié et défini quatre types de violences spécifiques auxquelles nos interlocutrices ont toutes été confrontées dans leurs trajectoires. Nous les avons nommés et définis dans le but de faciliter notre compréhension et notre analyse. Cette représentation conceptuelle et théorique a permis d'interpréter les données collectées en les regroupant autour de quatre grandes thématiques :

- ❖ **La violence antérieure**
- ❖ **La violence de rue**
- ❖ **La violence narcissique**
- ❖ **La violence institutionnelle**

Dans le cadre de cette étude, nous comprenons la violence comme tout comportement ou mécanisme sociétal - ou institutionnel - portant atteinte à l'intégrité (physique, psychologique, matérielle, etc.) des individus et pouvant causer un mal-être, des dommages, des blessures, des traumatismes. La violence revêt différentes formes que nous aborderons dans le cadre de cette enquête exploratoire afin d'illustrer sa diversité et sa complexité. Nous étayerons également les **stratégies de résistances** que ces femmes mettent en place face aux situations de violence, ou en prévision de celles-ci. Comme évoqué précédemment dans notre éclairage théorique, le sujet des violences faites aux femmes sans-abris reste peu exploré par la littérature. Pourtant, quelques contributions académiques récentes, telles que l'étude de Loison et Perrier (2019) portant sur les violences subies par les femmes sans-abris, y compris les violences antérieures à leur situation de sans-abrisme, apportent des éclaircissements sur ce sujet. Cette étude, qui s'appuie notamment sur trois autres enquêtes (« SD2012 », « Entretiens Ined », enquête « Femmes sans domicile »), met en évidence la différence qui existe entre les femmes et les hommes sans-abris dans le degré d'exposition aux violences. Les femmes sans-abris seraient plus exposées à la violence au cours de leur vie, parce que femmes. L'ampleur de la violence, tout au long de la vie d'adulte, est également mise en lumière ; des expériences traumatiques répétées sont vécues lors du passage à la rue, mais également avant celui-ci.

4.1 Violence antérieure : des sphères affectives violentes dès l'enfance

Afin d'illustrer la violence antérieure et d'enrichir notre analyse, nous nous sommes référée à l'étude précédemment énoncée de Loison et Perrier (2019) qui accorde une attention toute particulière à la violence vécue dans l'enfance. Selon ces chercheuses, ces formes de violence s'inscrivent dans « des rapports de genre car perpétrées majoritairement dans la sphère privée, par un proche de sexe masculin, dans le cadre de la vie quotidienne » (Loison & Perrier, 2019, p.87). En intégrant ces constatations à notre propre enquête, nous observons une convergence entre les trajectoires de nos interlocutrices et les résultats de cette recherche. En effet, les récits de **Violette** et **Mylène** révèlent qu'elles ont été victimes, dans leur enfance, d'agressions de la part de leur beau-père. **Violette** subissait, à maintes reprises, des abus sexuels de la part du compagnon de sa mère et **Mylène**, quant à elle, vivait à la fois de la maltraitance physique et psychologique. Pour **Camille**, cette violence se manifestait par du harcèlement verbal de la part de ses parents, en particulier de son père (discours dénigrant, insultes et menaces). En revanche, **Opale** explique qu'elle a évolué dans un environnement familial aimant, bien que son père soit absent. **Emelyne**, quant à elle, reste relativement silencieuse quant à sa relation avec ses parents mais elle explique qu'elle était relativement conflictuelle et que son père n'était : « **pas un homme honnête, il a fait des trucs glauques** ». La plupart de ces récits témoignent des violences générées intrafamiliales. En réaction à ces maltraitements, **Camille** et **Violette** ont très tôt pris la décision de fuir le domicile familial. Ce choix, pris dans le but d'échapper à un milieu familial hostile, les mène donc à une situation précaire car cette fuite se fait dans un contexte d'insécurité financière et au sein d'un tissu social relativement fragile. Le genre pourrait ainsi être un élément contribuant à la vulnérabilité des femmes SDF car il agit comme un facteur déstabilisateur pouvant entraîner la perte du domicile. En outre, plusieurs études sur le sans-abrisme (Firdion, 2006 ; Firdion & Parizot, 2010 ; Fréchon & Marpsat, 2016) soulignent que les expériences de maltraitance et/ou d'abus sexuels pendant l'enfance peuvent augmenter le risque d'être confronté, plus tard, à un épisode de sans-abrisme (Loison & Perrier, 2019). Or, dans ce contexte, la rue n'est pas seulement appréhendée dans sa dimension d'échec social et de précarité. En effet, selon Farina (2008), l'errance débute, la plupart du temps, lorsque les liens d'attache ont été brisés ou lors d'événements traumatiques. La rue n'est pas nécessairement une situation tragique ou dramatique mais peut être un « espace exploratoire », un espace « émancipatoire ». C'est le cas pour **Violette** et **Camille** qui se sont échappées de la sphère familiale afin de mettre à distance certains facteurs

pathologiques d'une situation insupportable et ainsi de se libérer des dangers intérieurs du foyer. **Violette** et **Camille** tentent de chercher quelque chose de meilleur, ou, du moins, quelque chose de moins douloureux et éprouvant. **Violette** explique que son passage en rue, dès son plus jeune âge, s'est déroulé de manière diffuse, qu'elle appréhendait son retour chez elle, surtout, le soir lorsque son beau-père était plus susceptible d'être en état d'ébriété : « je veillais tard le soir dans mon quartier, généralement, je dormais chez des copains pour éviter d'être dans cette situation, mais parfois, je n'arrivais pas à anticiper ».

Au départ de l'enfance, la construction d'une identité genrée

Conformément à notre méthodologie, le genre constitue un prisme analytique tout au long de la lecture des résultats. C'est pourquoi, il nous paraît indispensable, pour entamer une analyse adéquate, de définir l'identité de genre telle qu'elle est envisagée dans notre étude. Afin d'aborder cette question, nous nous sommes appuyés sur le travail de Dionne (2012), qui s'est penché sur la théorie de l'apprentissage social pour expliquer la construction de l'identité genrée. Cette théorie met en lumière le processus progressif par lequel les êtres humains développent leur identité de genre et ce, dès l'enfance :

À travers ses expériences sociales avec les membres de son entourage et par son exposition aux médias, incluant la télévision et les livres. Dans son esprit en développement, les croyances et les valeurs dont l'enfant ou l'adolescent est témoin se transposent en une forme simplifiée des rôles et des attributs associés à masculinité et la féminité. (Dionne, 2012, p.88)

Le féminin et le masculin se voient ainsi désigner des attributs spécifiques. Ces représentations opposent le masculin et le féminin dans ce qu'il est perçu des caractéristiques physiques, psychologiques, des activités associées à un genre ou l'autre. Dans cette perspective, l'enfant ou l'adolescent porte une attention toute particulière à son environnement afin de découvrir les normes sociales auxquelles il ressent la nécessité de se conformer. Ces normes deviennent les bases sur lesquelles se construit son identité genrée. Par conséquent, il existe un risque de perpétuation des stéréotypes de genre, « car selon Mosconi (2004), l'environnement social valoriserait chez les garçons les expressions associées à la force, l'agressivité, le dynamisme et l'indépendance, alors que chez les filles, les expressions associées à la sociabilité et aux relations interpersonnelles seraient davantage encouragées » (Dionne, 2012, p.88).

Masculinité hégémonique et traumatismes relationnels : un impact sur la trajectoire psychosociale

La condition de femme est donc un facteur supplémentaire de fragilisation sociale pouvant mener à la rue et exposer aux violences. Si le genre des femmes les rend susceptibles d'être confrontées à ces vécus, posons-nous également la question du genre des hommes et de l'influence qu'à leur « rôle genré » dans les dynamiques que nous évoquons. En effet, la figure paternelle se construit bien souvent sur le concept de la masculinité hégémonique. Connell (1987) cité dans les travaux de Dionne (2012) identifie la masculinité hégémonique comme un modèle de masculinité considéré comme normatif et dominant au sein d'une société. Pour Connell, les masculinités, c'est-à-dire autant de « rôles » pouvant être endossés spécifiquement pas les hommes, autant de conceptions de « ce qu'est être un homme », sont multiples. Un modèle s'impose cependant de façon manifeste : la masculinité hégémonique. Cette forme de masculinité se distingue par son uniformité, son caractère fixe, rigide et traditionnel. Profondément ancrée dans l'imaginaire collectif, la masculinité hégémonique « présente des traits qui se rapprochent des stéréotypes du « vrai » homme et servent d'assise au patriarcat » (Dionne, 2012, p.87). Cette identité masculine joue un rôle non négligeable dans la construction du rôle du père et dans la façon dont il est considéré par la société et par sa propre famille. Dès lors, la masculinité hégémonique se traduit aussi à travers les comportements d'un père envers son enfant et au sein de la famille. Les rapports de domination, les relations intrafamiliales, les rôles d'autorité endossés, sont influencés par la masculinité hégémonique, qui donne à la figure masculine une position dominante. On attend qu'il prenne les décisions importantes et assume une autorité supérieure. Ce rôle dévolu normalise aussi chez les hommes des comportements contrôlants et dominants, des comportements qui peuvent mener à des situations de violence intrafamiliale. Pour **Violette**, par exemple, la violence sexuelle installée dans l'enfance a continué dans son parcours d'adulte. Violée par l'homme qui les hébergeait, elle et son compagnon, en présence de ce dernier, elle explique : « j'avais appris à me mettre sur « off » bien avant », Ayant déjà connu des abus sexuels de la part de son beau-père dans son enfance, elle a reconnu cette situation d'abus comme un écho du passé et a, par conséquent, mis en place les mêmes mécanismes de survie (mise à distance) afin de supporter les viols. Une femme n'ayant pas connu de situation similaire par le passé aurait-elle réagi de la même façon, en adoptant d'emblée un comportement de subordination ? En légitimant les rapports de

violence au sein des familles par le statut de l'homme, d'une figure paternelle ou maritale par exemple, construite sur base d'une masculinité hégémonique, les rapports de domination et la violence qui en découlent sont intériorisés comme étant des rapports sociaux normaux. Cette dynamique engendre donc un certain mutisme entourant les violences perpétrées et subies, l'acceptation de ces violences de la part de tous. Il devient d'autant plus difficile de les reconnaître, de les dénoncer et de s'en protéger.

L'identité genrée au travers du féminin

Si nous abordons ici les notions de violence antérieure, de la construction de l'identité genrée et de la masculinité hégémonique, c'est avant tout pour explorer l'hypothèse selon laquelle certaines femmes exposées à des situations de violence toute leur vie — et bien souvent de la part de leurs figures d'attachement, des figures jouant un rôle formateur dans leur perception du monde et des relations interpersonnelles — auront d'autant plus de mal à identifier des situations de violence (quelle que soit leur forme) et donc, à les dénoncer, à s'en protéger et à se tourner vers des institutions capables de leur fournir de l'aide. En tant que petite fille, puis en tant que femme, grandir dans ce type d'environnement donne une toute autre conception des rapports sociaux — souvent assimilés à des rapports de force, dans lesquels l'homme est supérieur — et du degré de tolérance attendu. Par exemple, **Mylène** nous raconte comment sa propre mère banalisait les violences qu'elle subissait de la part de son beau-père : « **s'il te frappe, c'est que tu as mal agi** », lui disait-elle. Elle ajoute : « **j'avais l'impression qu'il avait le plein pouvoir sur moi, j'ai très vite appris à me taire, mais ça n'a pas toujours retenu les coups je vais dire** ». Le beau-père, en tant qu'homme, est ainsi une figure d'autorité de la part de laquelle la violence est attendue et légitimée. Son frère reproduira, par la suite, ces violences sur sa sœur. Enfin, **Mylène** elle-même se marie avec un homme qui, identifié au départ comme bienveillant, deviendra par la suite violent et abusif. Le concept de masculinité hégémonique, qui normalise toute une série de comportements jugés comme problématiques de la part de tout autre individu, mais acceptés parce qu'adoptés par un homme vu comme une figure d'attachement — et donc d'autorité —, explique peut-être, du moins en partie, comment **Mylène** s'est retrouvée prisonnière d'une relation abusive par bien des aspects. Parce que femme, il est attendu de la part de **Mylène** qu'elle adopte le rôle de dominée, subisse la violence et ne se rebelle pas. En tant qu'hommes, son beau-père et son frère ont au contraire le « rôle » donné de dominants, desquels la violence est attendue. Si, dès la petite enfance, une femme se développe dans ce type

d'environnement, nous pouvons nous attendre à ce qu'elle intériorise le fait que « subir de la violence, c'est normal : je suis une femme ». Ainsi Emelyne dira de son ex-compagnon : « il a toujours été un peu violent quoi, genre il m'a déjà empoignée par le cou fin des trucs ainsi ouais c'est quelqu'un qui est pas patient, il est fort euh speed », « mais j'étais à sa charge pendant plus de 3 ans, je n'avais plus aucun papier en ordre, il avait donc le contrôle sur toute les dépenses, un contrôle sur moi ». Dans une situation d'emprise complète, elle en vient à supprimer sa propre identité, la rendant ainsi inexistante. Dans le contexte du sans-abrisme féminin, l'identité genrée joue un rôle crucial dans la façon dont les femmes se perçoivent et se situent dans la société. Les normes de genre prévalentes imposent des attentes spécifiques aux femmes, les incitant souvent à adopter une attitude subordonnée et à tolérer des situations de violence ou d'abus. Ces attentes, renforcées par la masculinité hégémonique, peuvent conduire à l'intériorisation de schémas de pensée limitants, où la violence et la subordination sont considérées comme normales et acceptables. Pour autant, ces violences n'en restent pas moins vectrices d'impacts psychosociaux non négligeables, avec les résultats que l'on connaît : fragilisation psychologique et physique, précarisation, etc. Par extension, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'une femme ayant normalisé les situations de violence dès l'enfance, et ce, toute sa vie, aura aussi moins conscience de ses besoins et de leur légitimité face à une institution, une société, qui, parfois sans le vouloir, fait également preuve de violence patriarcale à son égard. Une violence systémique dont les effets sont pourtant réels et qui peuvent être d'autant plus mal vécus par des individus déjà fragilisés.

4.2 Violence en rue : ruptures sociales, affectives et vulnérabilités

Le moment du passage en rue est vécu, par bon nombre de nos interlocutrices, comme une période de profonde souffrance. Pour Violette, Emelyne, Mylène et Opale, il correspond également à une rupture sociale et affective importante : la fin et l'échec d'une relation affective. Pour la majorité de nos interlocutrices, la transition vers la vie en rue n'est pas progressive mais brutale, autant que la fin de la relation. Double échec, double traumatisme donc ; un changement de paradigme brusque autant matériel que relationnel, une perte de repère vécue d'autant plus violemment. Le passage en rue a ainsi été particulièrement mal vécu par Violette : « j'ai replongé dans la rue après l'hôpital, après l'accouchement, il m'a laissé tomber, j'ai accouché seule, c'est là que j'ai touché le fond, que j'ai tout lâché puis je me demande ce qui m'a tenue en vie ». Pour Opale, le passage en rue est non seulement un échec, mais aussi une conséquence de « ses choix » : « cette

situation, je ne la dois qu'à moi, je me suis laissée faire, laissée berner par un homme destructeur, qui m'a jetée », « maintenant je n'ai plus rien, je me suis éloignée de ma famille, c'est ce qui me fait le plus de mal ». Pour Emelyne, un dernier épisode de violence fait office de déclic. Son agression dans un parking la pousse à quitter son compagnon et marque son passage en rue : « c'est mon frère qui m'a poussée à sortir de là », « la seule chose que j'avais en partant c'est une gourde, je l'ai toujours d'ailleurs ». Mylène confie : « il m'a éloignée de tout le monde », « il a fait de moi un fantôme ». Son passage en rue est particulièrement marqué par cette situation d'isolement qui s'était installée suite à sa relation. Elle n'avait plus de réseau informel sur lequel compter lors de sa rupture, ce qui a précipité sa transition vers la rue. Parce qu'elles fuient une situation de violence à leur domicile, elles doivent quitter ce partenaire. Cette constatation rejoint les propos de Loison et Perrier (2019) stipulant que « les femmes quittent plus souvent que les hommes leur logement en raison de violences » (p.89). Cette rupture relationnelle les rend particulièrement vulnérables à la précarité financière dans la mesure où, la plupart de nos interlocutrices expliquent avoir été économiquement dépendantes de leur conjoint. Une constatation qui corrobore les études qualitatives mentionnées dans l'éclairage théorique stipulant que, parce que les femmes sont plus susceptibles de se retrouver dans une situation de dépendance à un homme, elles sont également plus à risque de faire face à une aggravation de leur situation sociale et financière en cas de rupture.

Femmes sans-abris et violences sexuelles

Au cours de nos entretiens, la question des violences sexuelles a été omniprésente. Nos interlocutrices ont particulièrement évoqué cette forme de violence dans le contexte de leur vie dans la rue. Elles ont toutes exprimé se sentir en situation d'insécurité par rapport à cette problématique. De plus, elles ont toutes ressenti la crainte d'en être victime et ont témoigné d'une vigilance constante à cet égard. « C'est quelque chose de bien réel, ce n'est pas un mythe et il faut rester sur ses gardes » (Camille), « tu dors peu, même dans les structures, tu es dans l'hypervigilance » (Opale), « j'ai toujours eu une bonne étoile au-dessus de ma tête et pourtant, j'ai déjà été dans des situations particulièrement foireuses » (Emelyne). Enfin, Mylène, victime de multiples agressions sexuelles en rue, indique qu'elle « ne les compte plus » et préfère ne pas s'attarder sur le sujet. Elle confie, à la dérochée : « j'ai toujours été aimable, avenante et gentille avec les hommes », mais ajoute que certains ont mal interprété ces signes et qu'elle en a « payé le prix ». La littérature confirme également cette réalité, car selon Blogie (2022), les personnes sans-

abris sont exposées à des risques accrus d'agressions et de violences. La chercheuse affirme que les femmes sans-abris « encourtent un risque majeur, omniprésent, que n'encourent pas – ou dans des proportions nettement moindres – les hommes vivant et dormant dans l'espace public : les viols et agressions sexuelles » (Blogie, 2022, p.44). Dans le cadre de notre analyse, notre objectif n'est pas de quantifier les agressions sexuelles en rue et d'en faire une proportionnalité selon les sexes. Cependant, nos résultats démontrent qu'elles existent et surtout, qu'elles sont omniprésentes dans le discours des femmes sans-abris interrogées. Bien que toutes nos interlocutrices n'aient pas directement vécu de violences ou d'agressions sexuelles en rue au sens strict, ces expériences ont indéniablement un impact sur leurs comportements et la manière dont elles appréhendent et investissent l'espace public, la rue. Il convient de souligner que le risque d'agression sexuelle constitue une source d'anxiété supplémentaire pour nos interlocutrices, et peut être assimilé à une forme de violence psychologique diffuse.

4.3 Violence narcissique : une faille identitaire profonde

Ce qui a retenu notre attention lors de l'analyse et qui ressort le plus clairement des récits, c'est la perception extrêmement négative que nos interlocutrices ont d'elles-mêmes en raison de leur statut de femmes sans-abris. Elles emploient des vocables extrêmement durs et sévères pour décrire leur situation : « je ne veux surtout pas qu'on me reconnaisse », « j'ai perdu beaucoup de mon estime, je ne me sens pas utile » (Mylène), « je me sens honteuse, d'en être arrivée là, par ma faute » (Opale), « on est plus grand-chose, je me sens parfois comme une moins que rien » (Emelyne). Mylène soulève une honte invivable, douloureuse, difficile à surmonter, elle explique « j'ai travaillé longtemps dans le milieu hospitalier et récemment un ancien collègue m'a reconnue », « je ne sais pas s'il a compris que j'étais SDF mais j'avais l'impression que la terre me tombait dessus, j'étais incapable de répondre, j'ai rejoué la scène des heures dans ma tête », « cette rencontre m'a traumatisée, maintenant, je fais attention à tous les détails ». Pour Opale, cette honte est également douloureuse, elle confie « : le pire pour moi, c'est de croiser l'entourage de ma fille, ses proches, ses coéquipières de foot, ses profs », « j'ai peur qu'on me reconnaisse, de faire surtout honte à ma fille ». Camille, de son côté, ne se considère pas comme une femme sans-abri, mais plutôt comme une jeune fille en fugue qui n'a pas de « domicile attitré ». Pourtant, sa réalité correspond bel et bien à celle du sans-abrisme. Il est possible qu'elle adopte cette attitude de déni vis-à-vis de sa situation afin de se protéger de la violence narcissique. Notons également que Violette, qui a pour ainsi dire, toujours

vécu en rue et a donc forgé son identité dans ce milieu, reconnaît qu'il n'a pas toujours été simple de gérer son estime d'elle-même par rapport à la question. Cependant, elle considère avant tout que son statut de femme SDF l'a construite, qu'elle n'en éprouve aucune honte. Elle est dans l'acceptation de cette situation et se l'approprie. En parallèle de nos observations et de la littérature, Marcillat (2014) souligne que les femmes sans-abris doivent faire face à une double menace. D'une part, elles sont exposées aux dangers physiques tels que les intempéries et l'épuisement lié à la vie en extérieur. D'autre part, elles doivent affronter le regard et les jugements des autres. Selon l'auteure, « cette volonté de ne pas être vu semble particulièrement frappante chez les femmes sans-abris alors qu'elle est plus rarement constatée chez les hommes » (Marcillat, 2014, p.73). Le regard d'autrui joue un rôle important dans la construction subjective d'une personne. Le regard porté sur soi par une femme seule en rue, peut être celui d'une femme déviante, en proie à la violence et encourage donc les femmes à passer inaperçues. Au-delà de cette première stigmatisation, être reconnue constitue également un risque pour les femmes sans-abris, car cela touche directement leur identité personnelle. Ainsi, l'autoprotection des femmes sans-abris implique bien plus que leur sauvegarde matérielle, ou que le fait de répondre à leurs besoins de base (dormir, manger, etc.). Cette sauvegarde prend également en compte le fait de se protéger du regard des autres et la façon de se comporter en rue est aussi influencée par ces préoccupations. Cela les conduit notamment à adopter des stratégies différentes des hommes (Blogie, 2022).

Mécanismes de honte : un rapport à soi destructeur

L'identité genrée joue donc un rôle significatif dans les mécanismes de honte et les violences narcissiques que les femmes sans-abris peuvent subir, y compris par le regard qu'elles portent sur elles-mêmes. La société impose des comportements spécifiques aux femmes. Lorsqu'une femme se retrouve sans-abri, elle n'échappe pas à ces pressions sociales, ce qui peut engendrer un profond sentiment de honte et d'humiliation. Les femmes sans-abris peuvent penser que leur féminité est fragilisée, voire perdue. Elles perdent, ainsi, une parcelle identitaire supplémentaire par rapport aux hommes, qui se trouvent moins atteints dans leur masculinité par la situation de sans-abrisme. **Violette** confie : « j'ai déjà fait la manche pour ma conso, c'était horrible comme expérience, les gens te regardent parfois avec dégoût, quand ils te regardent », « la manche, c'est différent pour les femmes, je dis pas que les hommes n'ont pas leur fierté mais ça les atteint moins, ils passent vite à autre chose ». Face à la profonde fragilisation de leur estime de soi, ces

femmes déploient des stratégies de résistance pour faire face à la violence narcissique. Ces mécanismes de résistance ont un impact sur tous les aspects de leur vie quotidienne dans la rue. Elles cherchent ainsi à survivre tant à la violence narcissique qu'à la violence de rue.

4.4 Les stratégies de résistance des femmes en rue

Afin de faire face à un environnement dans lequel sont présentes les violences évoquées plus haut, nos interlocutrices ont adopté des comportements d'adaptation spécifiques à leur genre. Leur objectif est à la fois de rester discrètes en rue, afin d'éviter d'être victimes de violences, mais également d'éviter d'être reconnues. Entre combat pour la survie en rue et crainte de l'étiquetage, c'est une double lutte que ces femmes mènent quotidiennement. Nous adopterons la terminologie « stratégie de résistances » énoncée par Blogie (2022) pour les évoquer. C'est également en nous appuyant sur son travail de recherche que nous identifions les stratégies de résistance ci-dessous ;

- Masculinisation : cette stratégie consiste à adopter des traits et comportements traditionnellement associés au genre masculin, dans le but de passer pour un homme. **Violette**, sans en être consciente, a adopté cette stratégie « **je me suis toujours sentie plus en sécurité en rue et en général avec mes pulls larges à capuche** », « **je suis un peu « garçon manqué** », « **on t'accoste moins, ça passe partout** ».
- Maintien d'une apparence soignée : cette stratégie vise à se fondre dans la masse et à éviter d'être identifiée comme une personne SDF. **Camille**, par exemple, ne s'encombre d'aucun sac de grande taille, qui pourrait être le signe de sa condition. Elle opte pour un sac Eastpack discret contenant le strict minimum. Cela l'aide également à s'intégrer dans les espaces qu'elle choisit de fréquenter, comme les bibliothèques universitaires. Elle adopter les codes vestimentaires et comportementaux du milieu afin d'y être tolérée : « **j'ai toujours le code sous la main pour me donner une prestance** ». Camille réussit ainsi à passer une grande partie de son temps dans ces lieux sûrs, hors de la rue.
- Mouvance perpétuelle : cette stratégie consiste à être constamment en déplacement, évitant ainsi d'être repérée en tant que femme SDF attachée à un endroit spécifique, et donc identifiée comme une cible potentielle. **Opale**, par exemple, utilise son abonnement de bus pour se déplacer pendant la journée, à la fois pour « souffler » et pour éviter d'être visible. « **Les conducteurs me reconnaissent parfois et me réveillent doucement au terminus** », explique-t-elle.
- Détournement des lieux de loisir et de passage : les lieux de loisir, les terrasses de café, les gares, sont autant d'espaces publics fréquentés, dans lesquels il est possible de se

reposer sans attirer l'attention et d'avoir accès à certains services. Emelyne, par exemple, explique qu'elle va régulièrement à la piscine afin de s'y relaxer mais aussi pour utiliser les installations sanitaires du lieu « ça me fait du bien, j'ai l'impression d'être normale ».

4.5 Violence institutionnelle : une confrontation symbolique

Avant d'aborder notre dernier chapitre consacré aux violences institutionnelles, il nous semble fondamental de signaler que notre posture, en tant que membre du personnel appartenant aux dites institutions, a pu influencer la prise de parole des femmes interrogées. Bien que notre intention de recherche ait été clairement énoncée, nous étions également identifiée comme représentante des institutions d'aide. Cette perception a potentiellement influencé les témoignages de nos interlocutrices. Nous avons constaté, à travers les témoignages, une mise en avant importante des abris de jour et des abris de nuit - structures au sein desquelles nous étions alors actifs -, des discours bien souvent élogieux qui mettaient en exergue la bienveillance de l'équipe. Il est probable que certaines expériences vécues auprès de nos homologues professionnels, ou susceptibles de mettre en lumière un dysfonctionnement institutionnel, aient été passées sous silence. Peut-être un chercheur externe aux institutions aurait-il pu récolter des témoignages plus complets et éclairants, moins biaisés, sur cet aspect de leur expérience. Pour nos interlocutrices, les structures institutionnelles telles que les abris de jour, les abris de nuit, les dispositifs d'urgence, les maisons d'accueil, les structures médicales pour sans-abris, etc. qui sont mises en place à La Louvière et dans d'autres régions, constituent une solution de dernier recours : « c'est ça ou rien, et c'est déjà bien d'avoir ça » (Mylène). Cependant, pousser la porte de ces établissements a été un moment éprouvant pour toutes, un choix qui n'en est pas un, faute d'autre solution. Cette démarche les confrontait à nouveau aux regards, mais cette fois-ci de la part d'acteurs sociaux conscients de leur situation : à la fois femme, sans-abri et bénéficiaire d'un service d'aide : « j'ai eu du mal à demander de l'aide, je me suis sentie très mal à l'aise quand je suis arrivée à l'abri de jour pour la première fois » (Opale). Elles expliquent que ce passage a été d'autant plus confrontant car, demander de l'aide, c'est confirmer ce statut de sans-abri difficile à vivre. Une autre forme de réticence est également omniprésente dans leurs discours « je n'irai jamais à l'abri de nuit, pas seulement parce que j'ai des solutions, je trouve ça dangereux pour une femme, c'est un rassemblement d'hommes louches » (Camille). Emelyne : « il n'y a quasiment aucune femme surtout dans les structures où tu dors », « tu sens tout le poids du regard insistant des hommes quand tu y es ». Des déclarations confirmées par nos

apports théoriques. Ainsi, Blogie (2022) souligne que pour bon nombre de femmes, « cet environnement presque exclusivement masculin constitue un repoussoir, particulièrement lorsqu'elles ont été victimes de violence conjugale ou sexuelle » (Blogie, 2022, p.54). La chercheuse affirme que ce n'est qu'après avoir épuisé toutes les autres alternatives possibles qu'elles se résignent finalement à solliciter l'aide d'un service d'accompagnement. En conséquence, elles entrent plus tardivement au sein des réseaux d'aide institutionnelle que leurs homologues masculins (Blogie, 2022). Lorsqu'elles y recourent enfin, elles sont aussi plus « abimées », profondément affectées par les traumatismes liés à leur errance ainsi que par des expériences de violences passées ou récentes, qui peuvent notamment avoir eu lieu durant cette période de « sans-abrisme caché ».

Une domination masculine constante

Au fil des récits, nous avons constaté que l'entièreté de nos interlocutrices se sent en insécurité, non seulement en rue, mais aussi au sein des structures d'aide aux sans-abris. Ces établissements charrient, au final, le même public que celui qui évolue en rue. Malgré leur caractère institutionnel et officiel, ces structures conservent souvent la même atmosphère et les mêmes codes sociaux qu'en rue. En conséquence, les mêmes menaces omniprésentes pèsent également sur les femmes qui fréquentent ces lieux. **Emelyne** explique : « **tu n'imagines pas ce qui se passe dans ces murs, c'est parfois plus violent que dans la rue** ». **Violette**, à propos d'un homme s'étant invité dans les douches des femmes situées non loin de celle des hommes, au sein d'une structure d'accueil : « **il était là pour mater, c'est moi qui ai dû le faire sortir** ». **Mylène** : « **tu sais, les agressions dont je te parlais, c'est pas à la rue que ça se passe, c'est bien souvent dans le truc même, je préfère encore dormir en squat** », « **il n'y a pas toujours des gens pour surveiller** ». **Camille**, de son côté, choisit délibérément d'éviter la présence d'hommes en s'abstenant de fréquenter ces structures. **Opale** souligne qu'il existe parfois des espaces dédiés aux femmes, mais qu'ils ne sont pas suffisamment nombreux, ce qui peut conduire à se retrouver parmi les hommes « **je ne dors pratiquement pas quand c'est comme ça** »

Une mixité problématique

Les témoignages rapportés ci-dessus rejoignent les conclusions de l'étude de Schmitt (2021), telles qu'abordées par Blogie (2022). Selon lui, les hommes représentent la majorité des bénéficiaires des structures d'accueil. Il relève également que les hommes ont une manière spécifique d'occuper les espaces des structures, en y reproduisant une

forme de domination spatiale, en raison d'une socialisation genrée, qui les conduit notamment à considérer les femmes comme des cibles privilégiées de comportements déplacés (harcèlement, etc.). Une occupation de l'espace et des comportements de domination conduisent les femmes à se limiter aux périphéries de l'établissement si des hommes y sont présents. L'inégalité de genre impacte également l'accessibilité de ces établissements, certaines femmes hésitant à s'y rendre par peur de rencontrer des individus ayant déjà fait preuve de violence à leur égard. De plus, le trajet vers ces structures, souvent situées dans des zones défavorisées, expose les femmes sans-abris à diverses formes de violence de rue. Un climat d'insécurité genrée donc, qui rend peu attractif le recours aux établissements d'aide. Schmitt pointe du doigt un paradoxe car l'accès bas-seuil « ne peut être inconditionnel qu'en limitant en partie l'accès à certains groupes sociaux comme les femmes » (Schmitt, 2021, cité par Blogie, 2022, p.57). Cela révèle « que l'accessibilité a été pensée au masculin-neutre, dans une perspective universelle qui tend à reproduire des inégalités faute de situer socialement les individus » (Schmitt, 2021, cité par Blogie, 2022, p.57).

Le biais de genre dans la prise en charge

La question se pose de savoir s'il existe un regard différent sur les femmes sans-abris par rapport aux hommes lors de la prise en charge. Ou est-ce simplement parce qu'elles sont des femmes sans-abris, ce qui, même dans le regard de travailleurs pourtant habitués au travail de terrain, réveille un imaginaire lié à la perception du genre qui suscite des émotions plus fortes ? Quoi qu'il en soit, certaines de nos interlocutrices font souvent face à des échanges qui mettent en exergue le côté dégradant et négatif de leur situation, même de la part de professionnels censés agir en neutralité et en tant que soutiens. Ces interactions peuvent être ressenties comme dégradantes et jugeantes. Opale nous éclaire : « j'évite de parler de mon vécu aux professionnels, je ne veux pas qu'on ait pitié de moi », « j'ai parfois l'impression que certains professionnels, surtout des femmes, sont jugeantes avec moi, mielleuses ». Camille exprime : « je pense que je surprends les professionnels, ils me demandent toujours ce qui s'est mal passé dans mon parcours pour en arriver là », « je trouve ça rabaisant de devoir exposer ma vie surtout pendant les entretiens, on te demande ce qui s'est passé de dramatique ». Violette dit : « quand j'ai dit que j'étais SDF aux femmes du SAJ, leur regard a complètement changé, j'ai eu l'impression de devoir plus me justifier ». Notons, par ailleurs, que les interactions avec les professionnelles de sexe féminin semblent cristalliser certaines émotions susceptibles de réveiller la faille

narcissique de nos interlocutrices. Ces échanges sont en effet vécus d'autant plus difficilement que les professionnelles ont peut-être, elles-mêmes, de par leur genre, une perception particulièrement aiguë et sévère des diktats de genre et de la façon dont les femmes sans-abris y faillissent. Un effet de miroir qui peut conduire à une forme de jugement, qui d'une certaine façon, découle d'un malaise, d'un renvoi aux propres insécurités de ces professionnels. La méconnaissance générale de l'impact du genre sur les perceptions, le manque de recul sur son propre vécu de genre, ainsi que le manque criant de formation sur une prise en charge spécifique des femmes sans-abris, peuvent potentiellement expliquer pourquoi ces dernières ne se sentent pas forcément bien reçues, en confiance, voire jugées, face aux professionnels. Il est important de comprendre que ce discours est coconstruit par l'expérience concrète de terrain des travailleurs sociaux qui s'appuient sur les représentations qu'ils ont eux-mêmes des hommes et des femmes sans-abris, en particulier, et des rapports homme-femme en général (Marcillat, 2014, p.48). Il est essentiel de souligner que la violence institutionnelle comporte une dimension structurelle et systémique qui va au-delà des perceptions individuelles. En effet, cette forme de violence peut être inhérente aux structures elles-mêmes et aux politiques qui les dirigent. Néanmoins, nous n'avons pas pu accéder à des éléments concrets permettant de corroborer cette notion.

CONCLUSIONS

La présente recherche a permis de rendre compte de la réalité spécifique des femmes sans-abris et d'identifier les violences spécifiques dont elles font l'objet en tant que femmes sans domicile. Leurs récits ont été recueillis dans des espaces de parole sécurisants. Dès les prémices de notre mémoire, nous avons porté notre réflexion préparatoire sur la manière d'aborder les femmes interviewées. En effet, nos interviews et notre suivi devaient se dérouler de la manière la plus humaine, la plus respectueuse possible, afin de prendre en compte, dans nos entretiens, le vécu des femmes. Les institutions d'aide, mais aussi les méthodes de recherche appliquées à leur public, peuvent faire preuve envers elles d'une violence non-conscientisée. Par conséquent, il nous importait que nos échanges ne reproduisent pas cette violence.

Nous avons été attentive, par exemple, à ce que nos méthodes n'instrumentalisent pas les personnes. Notre méthodologie a notamment intégré un travail de réappropriation du vécu et a donné une place importante à la qualité des échanges partagés avec ces femmes. La qualité des échanges étant définie, non par la précision des questions ou par les détails pratiques, mais avant tout par le sentiment de sécurité et d'écoute créé dans ces espaces de parole. Nos interlocutrices définissaient les heures, les contextes des entrevues. Elles étaient parties prenantes de la recherche et considérées en tant que telles.

À la suite de nos échanges et grâce aux analyses croisées des témoignages recueillis, mais aussi en nous appuyant sur la littérature, nous avons identifié quatre formes de violences : la **violence antérieure**, la **violence de rue**, la **violence narcissique**, la **violence institutionnelle**.

Nous avons aussi constaté que les femmes sans-abris se trouvent doublement désarmées face aux violences. Non seulement elles disposent de peu de ressources matérielles, éducatives, sociales, pour y faire face mais, ayant souvent grandi dans des milieux instables qui légitimaient différentes formes de violences à leur égard, elles ont aussi des difficultés à identifier les situations potentiellement dangereuses ou violentes et normalisent ces dernières.

Afin d'identifier les racines de ces violences, nous nous sommes intéressée à la représentation sociétale des femmes sans abris et l'avons comparée aux réalités dépeintes dans les témoignages. Il est à noter que la littérature portant sur le sujet est particulièrement peu abondante. Cette rareté témoigne d'un manque d'intérêt général porté à ce public ; il doit être replacé dans le contexte de nos sociétés à l'historique patriarcal, qui porte encore aujourd'hui l'empreinte d'un regard androcentré à toutes les échelles de son fonctionnement - y compris académique.

La représentation actuelle de la femme sans-abri, issue de notre imaginaire collectif, est empreinte de violence. Cette représentation, influencée par les préconceptions liées au genre est, elle-même, une source de violence stigmatisante subie par ce public. Nous avons abordé, dans le cadre de nos recherches, le phénomène de la violence narcissique. Cette violence est avant tout issue de cette représentation et se joue à la fois dans l'esprit des femmes sans-abris, mais également dans l'esprit des personnes qui les côtoient.

Nous souhaitons par ailleurs inviter le lecteur à s'interroger sur ses propres représentations. Le regard porté sur les femmes sans-abris, y compris par les

professionnels de l'accompagnement, peut conduire ceux-ci à adopter des comportements inadaptés à leur égard et à s'inscrire dans une dynamique de violence malgré eux. En outre, le déni systématique de la notion du genre et de son impact sur le vécu des personnes ne permet pas, aujourd'hui, de développer des politiques d'accompagnement adaptées à ces publics, qui se trouvent exclus de différents mécanismes d'aide et d'autant plus invisibilisés.

En conclusion, nous invitons les travailleurs sociaux et toute personne ayant un rôle à jouer dans l'accompagnement des femmes sans-abris à intégrer le concept de violence narcissique à leur approche professionnelle et à interroger leur propre rapport au genre, leurs propres conceptions. Notons, toutefois, qu'il est essentiel de souligner que la violence institutionnelle, identifiée dans ce travail, comporte une dimension structurelle et systémique qui va au-delà des perceptions individuelles. En effet, cette forme de violence peut être inhérente aux structures elles-mêmes et aux politiques qui les dirigent. Néanmoins, nous n'avons pas pu accéder à des éléments concrets permettant de corroborer cette notion.

Les résultats de ce travail pourraient être concrétisés afin d'entamer un travail réflexif plus abouti, dans le but d'améliorer la prise en charge de ces femmes et de leur donner une place plus importante dans les politiques d'accueil et de réinsertion. Nous proposerions, par exemple, d'intégrer des experts de vécu aux décisions institutionnelles, de collaborer avec différentes associations externes pouvant apporter des ressources susceptibles de répondre à leurs besoins.

Nous recommandons également la mise en place de formations à destination des professionnels de l'accompagnement, les invitant à remettre en question leurs propres représentations dans l'optique d'approches plus adaptées. Enfin, nous pensons qu'il est indispensable que les femmes sans-abris soient intégrées aux réflexions qui les concernent afin d'élaborer des politiques d'accompagnement répondant à leurs besoins en termes de sécurité, d'écoute et de prise en charge psychologique.

Achard, C. (2016). Sans-abrisme et errance : Entre causes et conséquences. *Le Sociographe*, 53, 85-96. <http://doi.org/10.3917/graph.053.0085>

Antoine, P., & Smith, J. (2017). Saisir l'expérience : Présentation de l'analyse phénoménologique interprétative comme méthodologie qualitative en psychologie. *Psychologie française*, 62(4), 373-385. <https://eprints.bbk.ac.uk/id/eprint/15009/3/15009.pdf>

Bertaux, D. (2010). *L'enquête et ses méthodes : Le récit de vie* (3). Armand Colin.

Blogie, E. (2022). Sans-abrisme au féminin : sortir de l'invisibilité : Recherche-action sur les violences faites aux femmes les plus précaires (sans abri) et préfiguration d'un centre de jour pour femmes. *L'Ilot-Sortir du sans-abrisme*, 1, 1-90. <https://cbcs.be/wp-content/uploads/2022/01/Ilot-asbl-Sans-abrisme-au-feminin-sortir-de-linvisibilite-Rapport-final.pdf>

Boinot, K. (2007). *La construction psychique de l'errance : Stratégies institutionnelles d'offres et de demandes* [Thèse de doctorat, Université de Rennes 2]. Archive ouverte HAL. <https://theses.hal.science/file/index/docid/199400/filename/theseboinot.pdf>

Bruneteaux, P., & Lanzarini, C. (1998). Les entretiens informels. *Sociétés contemporaines*, 30, 157-180. <https://doi.org/10.3406/socco.1998.1853>

Cherenti, R. (2020). *L'Homme le plus pauvre de Wallonie est (toujours) une femme*. Centre de recherche en inclusion sociale Université de Mons.

Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (2011). *Conseil de l'Europe, article 11*, p.5.

Delclite, T., & Geenens, G. (2019). Inégalités de revenus entre femmes et hommes et pauvreté individuelle. *Statbel*, 7, 2-15. https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/Analyse/FR/7_FR_ongelijkheid_web_v3.pdf

Dieter, F., Dujardin, C., & Lahaye, W. (2013). *La logique de la découverte en recherche qualitative* [Découvertes, réflexions et interprétations autour du récit de vie]. IVème congrès international du Réseau international francophone de la recherche qualitative, Université de Fribourg. https://www.researchgate.net/publication/318528613_Le_recit_de_vie_comme_outil_d_enquete_de_la_resilience_Decouvertes_reflexions_et_interpretations_autour_du_recit_d_e_vie_en_recherche_qualitative

Dionne, A.-M. (2012). Construire son identité de garçon : les représentations de la masculinité dans la littérature de jeunesse. *Service social*, 58(1), 85–98. <https://doi.org/10.7202/1010443ar>

Distexhe, A., & Leprince, L. (2020). Les violences intrafamiliales en Région de Bruxelles-Capitale en période de confinement. *Focus de l'Observatoire*, 1, 7-31. https://safe.brussels/sites/default/files/2020-07/Focus1-lesviolencesintrafamilialesenperiodedeconfinement_0.pdf

Erner, G. (2006). *La société des victimes*. La découverte.

Farina, C. (2008). *De l'errance à l'attachement : Le « sans-abrisme » une pathologie du lien* [Mémoire, Collège Coopératif Rhône Alpes]. Publication en ligne. <https://orspere-samdarra.com/2008/de-lerrance-a-lattachement-le-sans-abrisme-une-pathologie-du-lien/>

Fondation Roi Baudouin. (2022). *Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi : Rapport global 2021*. https://media.kbs-frb.be/fr/media/10526/2023_Dakenthuisloosheid_Globaalrapport_FR

Gelin, Z., Simon, Y., & Hendrick, S. (2015). Comment donnons-nous sens à notre vécu d'événements significatifs de vie : Illustration de la méthode IPA appliquée à l'analyse des processus de changement dans le cadre d'une thérapie multifamiliale. *Thérapie Familiale*, 36, 133-147. <https://doi.org/10.3917/tf.151.0133>

Gillet, J. (2017). *Analyse : Sans-abrisme au féminin, enjeux et réalités*. Femmes prévoyantes.

Guillemette, F., & Luckerhoff, J. (2012). *Méthodologie de la Théorisation Enracinée : Fondements, procédures et usages*. Presses de l'Université du Québec.

Horvat, N., & Striano, M. (2021). *Dénombrement des personnes sans-abri et mal logées en Région de Bruxelles-Capitale*. François Bertrand.

Italiano, P. (2016). Femmes et enfants en errance, le sans-abrisme au féminin Recherche-action sur le parcours des femmes avec enfants au sein de trois structures d'accueil en Wallonie et à Bruxelles. *Fondation Roi Baudouin*, 1, 1-53. https://biblio.helmo.be/opac_css/doc_num.php?explnum_id=7101

IWEPS. (2016). Les violences faites aux femmes en Wallonie Etat des lieux en chiffres. <http://actionsociale.wallonie.be/sites/default/files/documents/Stats-violences-femmes-04022016.pdf>

Jamouille, P. (2018). *Méthode de recherche participante* [Manuscrit non publié]. Université de Mons.

Jamouille, P. (2022). *Cours d'anthropologie prospective* [Manuscrit non publié]. FUCAM, Mons.

Lelubre, M. (2018). Femmes sans-abris, quelle place au sein du secteur de la lutte contre l'exclusion du logement ? *Chronique féministe*, 1(121), 37-39.

Lelubre, M. (2018, 22 mars). *Sans-abrisme et féminisme* [intervention]. Journées d'étude, Femmes avec ou sans toit, Université des Femmes Bruxelles.

Loi du 26 octobre 2006 modifiant la loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale afin d'encourager l'effort d'intégration des personnes sans-abri consenti par un centre public d'action sociale (7 mai 2007). *Moniteur belge du 30 mars 2007*, p. 18356.

Loison, M., & Perrier, G. (2019). Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : Entre vulnérabilité et protection. *Déviance et Société*, 43(1), 77-110. <http://doi.org/10.3917/ds.431.0077>

Loison-Leruste, M. (2014). *Habiter à côté des SDF. Représentations et attitudes face à la pauvreté*. L'Harmattan.

Marcillat, A. (2014). *Femmes sans-abri à Paris Etude du sans-abrisme au prisme du genre* [Mémoire de master, Ecole des hautes études en sciences sociales]. Archive ouverte CAF.

https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/cnaf/Nous_connaitre/Recherche_et_statistiques/Dossiers%20d'%C3%A9tudes/2014_DE_170_Femmes_sans%20abri.pdf

Marpasat, M. (1999). Un avantage sous contrainte : Le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri. *Population*, 54(6), 885-932. <http://doi.org/10.2307/1534715>

Melou, F., Mélou, C. & Michaël, G. (2022). L'éthique des petits pas dans le quotidien du travail : approche par une analyse phénoménologique interprétative. *Bulletin de psychologie*, 575, 43-55. <https://doi.org/10.3917/bupsy.575.0043>

Orofiamma, R. (2008). Les figures du sujet dans le récit de vie: En sociologie et en formation. *Informations sociales*, 145, 68-81. <https://doi.org/10.3917/inso.145.0068>

Rullac, S. (2008). *Le péril SDF : Assister et punir*. L'Harmattan.

Saidi, F. (2022). *Les femmes sans abri invisibles et invisibilisées L'invisibilité des femmes sans abri est-elle le produit d'un biais genré ?* [Mémoire de master, Université catholique de Louvain]. DIAL (Archive ouverte UCL). <https://dial.uclouvain.be/memoire/ucl/en/object/thesis%3A36865>

Saulnier, M.-S. (2020). La ligne de vie comme outil de visualisation des récits de vie ethnographiques. *AnthropoCité*, 1, 61-68. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/23862/AnthropoCit%C3%A9_1_p61-68.pdf?sequence=1&isAllowed=y

Vaneuville, M.-C. (2005). *Femmes en errance : De la survie à l'existence*. Chronique Sociale.

Veen, F. (2018). *L'errance dans sa dimension affective et sexuelle* [Manuscrit non publié]. Université de Mons.

Bouquet, J. (2021, 8 mars). *Données statistiques sur les violences envers les femmes : la Belgique à la traîne ?* <https://www.rtbf.be/article/donnees-statistiques-sur-les-violences-envers-les-femmes-la-belgique-a-la-traine-10714387>

Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA). (s. d.). *Les sans-abris : qui sont-ils.elles ?* <https://www.ama.be/le-sans-abrisme/les-sans-abris-qui-sont-ils/>

Italiano, P. (2020, décembre). *Cacher ce sans-abri que je ne saurais voir.* <https://www.centreavec.be/publication/cachez-ce-sans-abri-que-je-ne-saurais-voir/>

Service de recherche du Parlement européen. (2020, novembre). *La Convention d'Istanbul, un outil pour lutter contre les violences à l'encontre des femmes et des filles.* <https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2020/>

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance envers toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'accomplissement de ce mémoire, en particulier à :

Willy Lahaye pour son soutien inconditionnel, ses relectures judicieuses, la sagesse et la justesse de ses mots, commentaires et conseils.

Pascale Jamouille pour son soutien sans faille depuis le début cette aventure. Sa passion, son humanité et son approche méthodologique, si particulière, présente dans ses nombreuses contributions scientifiques, ont été une véritable source d'inspiration. Merci pour les tasses de thé revigorantes, pour la chaleur de ses mots dans des moments parfois éprouvants.

Mathilde Majois pour son amitié précieuse, ses conseils avisés, son regard sensible, son esprit brillant et ses questionnements constructifs qui ont été autant de moteurs pour avancer tout au long de ce travail.

Emilie Stevanoni, mon ancienne enseignante et amie, pour ses relectures approfondies et son soutien inestimable dans mon parcours d'études. Sa présence et ses encouragements constants m'ont aidée à évoluer et à continuer ma route avec plus de confiance.

Maud Vanpaemel pour ses retours précieux, toujours justes et pertinents. Son regard éclairant a été d'une grande aide pour me recentrer et poursuivre ce travail avec toujours plus de détermination.

Mes amis, Louise, Ashley, Nghi, Quentin, Julie, Maureen, Déborah et Zoé qui, d'une certaine façon, m'ont donné ce « coup de boost », nécessaire pour finaliser ce mémoire.

Mes collègues, Mélissa, Pauline, Audrey, Cécile et Sophie pour leur soutien indéfectible et leur bienveillance à mon égard.

Enfin, mes remerciements les plus précieux vont à Opale, Mylène, Violette, Emelyne et Camille pour leurs témoignages qui ont véritablement bouleversé mes représentations et ont, en quelque sorte, transformé ma vision du métier, ma perception du monde social.

Je tiens également à remercier le jury de défense de ce mémoire et tous les lecteurs qui porteront un intérêt à ce travail.

